# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 21 MAI 1857.

Imprimée et publiée par
[illegible] WEISSE & Co.,
[illegible] N. DUFOUR,
[illegible] S. HARBY.


NOUVELLE-ORLEANS:
[illegible] 21 MAI 1857.

**[illegible] la semaine.**

[illegible]

**Votre feuilleton.**

[illegible]

**[illegible] à New-York.**

[illegible]

## Le général Walker.

Où en est le drame nicaraguain? Que font les alliés et qu'est devenu Walker? Le dernier acte de la sanglante tragédie a-t-il été joué, et la téméraire aventure des flibustiers n'est-elle plus qu'un souvenir historique, ou bien l'ère des combats n'est-elle pas encore fermée sur les bords du San Juan? Voilà ce que l'on se demande, mais aucune nouvelle ne vient calmer l'inquiétude des uns ou satisfaire la curiosité des autres. Il se répand seulement des bruits qui sont peut-être jusqu'à un certain point fondés.

Au nombre des passagers arrivés récemment à New-York à bord du steamer *George Law*, se trouvait Frank Anderson. Il a quitté la péninsule le 3 mai. Walker se trouvait encore à Rivas à la tête de trois cents hommes. Un jour ou deux avant son départ, le colonel Anderson a lu une lettre écrite de San Francisco, dans laquelle on invitait le général Walker à se rendre à San Juan del Sur (sur le Pacifique) trois ou quatre jours avant l'époque où a lieu ordinairement l'arrivée des steamers; on lui disait qu'il y trouverait quelque chose qui pourrait lui être utile ainsi qu'à la cause.

Le colonel a ajouté qu'il tenait d'une autre source que la chose promise à Walker, était un petit navire, acheté par des amis de ce dernier et ayant à bord, en outre de cent cinquante hommes, beaucoup de provisions, des armes, des munitions, etc. On pensait à Aspinwall que Walker avait déjà pris possession du batiment.

M. Anderson dit que le généralissime américain a toujours eu des communications avec San Juan del Sur au moyen d'espions. Il croit que la cause des flibustiers n'est pas irrévocablement perdue, qu'ils pourront se rendre à San Juan quand ils le voudront et que s'ils restent à Rivas c'est qu'ils y sont tranquilles.

Ce ne sont là, on le voit, que des conjectures, mais il ne serait pas non plus impossible que Walker eût reçu des secours par la voie de la Californie. Les prochaines nouvelles nous apprendront s'il a pu se maintenir à Rivas ou s'il a dû, comme on en a répandu le bruit, se réfugier à bord d'un navire de guerre pour échapper à la vengeance des Costa Ricains.

## Louisiane.

On lit dans le *Vigilant* de Donaldson:

TEMPÉRATURE, RÉCOLTES.—Cette fois nous sommes vraiment au beau milieu du printemps. Le souffle du vent du Sud qui nous a échauffés outre mesure toute la semaine passée sera sans doute chassé sans retour les fraîches brises du nord et les gelées blanches.

Les cannes sortent de la torpeur dans laquelle les avaient plongées les froids tardifs du mois passé, et rivalisent avec le maïs en croissance et en verdure.

Encore quelques jours et nos campagnes seront vraiment belles. Partout l'œil n'y rencontrera que les apparences d'une belle récolte.

Les nouvelles que nous recevons de toutes les paroisses sont à peu près uniformes sur ce sujet.

BANQUE ET COMPAGNIE D'ASSURANCE. Nous avons appris avec plaisir qu'on pense établir à Donaldsonville une banque libre et une compagnie d'assurance. C'est là une excellente idée et pour notre ville et pour les riches paroisses environnantes dont Donaldsonville devrait être la métropole naturelle.

MALADIES À ST CHARLES ET À ST JEAN BAPTISTE.—La dyssenterie sévit en ce moment dans les paroisses St Charles et St Jean Baptiste; elle atteint principalement les enfants [illegible] et la rougeole.

APPAREIL VAPORIFÈRE.—M. le Dr LEFEBVRE commencera aujourd'hui à l'Hôpital de Charité ses expériences qu'il a commencées hier en présence d'un certain nombre de ses confrères. Il engage les médecins à venir examiner son appareil et à le voir fonctionner; ils verront de la sorte une idée très satisfaisante de la part que l'on en peut tirer et des diverses applications auxquelles il se prête.

## CHRONIQUE LOCALE.

**Renvoi à la Cour Criminelle.** — Charles [illegible] a comparu hier devant le recorder [illegible] et été envoyé devant la première Cour de District, pour répondre à une accusation de vol au préjudice de M. [illegible], rue de Chartres.

Le recorder a renvoyé devant la Première Cour de District [illegible] nommé Thomas Key, sous la prévention de vol.

**Voies de fait.**—M. Shaw, accusé de voies de fait sur la personne de sa femme, Mary O'Leary, [illegible] des rues Claiborne et Palmyra, comparaîtra [illegible] devant le recorder Stith.

[illegible]

**Renvoi de la plainte.**—Le recorder par intérim [illegible] a renvoyé la plainte Margaret Roger [illegible] de la plainte Nicholas Bourgeon, prévenu de voies de fait et P. Kirwin, accusé de vol.

**Un échappé de Sing-Sing.**—A. A. Andrews [illegible] $70 en or à George Hatch [illegible]

**Question de droit.**—Une des compagnies [illegible]

## M. Hume.

M. Hume, le célèbre medium américain qui a accompli à Paris des prodiges qui ont frappé de stupeur tous ceux qui en ont été témoins, est revenu, on le sait, aux Etats-Unis. La renommée à Boston quelques-uns des miracles qui lui ont acquis une si grande renommée de l'autre côté de l'Atlantique. Voici au sujet de ce medium ce qu'écrit M. [illegible] de Trobriand, l'intelligent et spirituel [illegible] du *Courrier des Etats-Unis*, [illegible] un style plein de fraîcheur et d'élégance, [illegible] raison éclairée et une grande maturité de jugement:

"L'arrivée de M. Hume en Amérique au moment où tous les journaux de Paris nous apportent encore le bulletin de ses prodiges, semble avoir donné une impulsion nouvelle aux préoccupations spiritualistes déjà vivement excitées par les prédications de Mme Hatch. Tout le monde voudrait voir le célèbre medium, et surtout le voir opérer. On entend que gens s'informant de lui. S'arrêtera-t-il à New-York avant de retourner en France? Donnera-t-il quelques séances publiques ou privées? Que fait-il à Springfield? [illegible] à Boston?

M. Hume qui prévoyait, paraît-il, cet empressement général à son endroit, a fait ce qu'il a pu pour s'y soustraire; mais il n'a pu se refuser complétement à l'ardente curiosité dont il était l'objet, et nous apprenons que, [illegible] il a donné une séance particulière dans une maison de Boston. Quelques-uns des principaux rédacteurs de journaux, fort sceptiques de leur nature, étaient présents, et une espèce de facilité ne leur a été refusée pour vérifier les conditions *impossibles* dans lesquelles se produisaient les phénomènes. A Boston comme à Paris, table et [illegible] mis en mouvement et se sont élevés de terre dans une pièce éclairée à *giorno* avec un sceptique à l'œil fin couché dessous, et une demi douzaine d'autres surveillant de très près les mediums (M. Hume et M. W[illegible]) et ont tenu les pieds." Or notez qu'il s'est agi d'une table à manger sur laquelle était placé comme poids supplémentaire le plus corpulent des journalistes présents, qui tout des rallonges de cette table s'est déplacée sans qu'on y touchât, etc. etc. La série d'expériences a été très variée, et toutes les expériences ont été en faveur des esprits. Aussi, ajoute une correspondance, plusieurs personnes présentes ont été convaincues que les phénomènes n'étaient pas l'œuvre des mediums, et que toute théorie qui tend à les expliquer par une jonglerie, est simplement ridicule."

On sait qu'à Paris, les investigations les plus rigoureuses n'ont pu conduire à une autre conclusion. Chez le prince Napoléon, M. Moreau Cinti, l'amateur le plus versé dans tous les secrets de la prestidigitation, de l'escamotage et de la magie noire ou blanche, avait mission spéciale de découvrir les ficelles supposées de M. Hume. Nous lisons dans un récit de la séance:

"On procéda aux expériences: Dix personnes s'assirent autour d'une table très massive en y imposant les mains.

"L'effet fut nul.

"Il y a trop de monde," dit Hume.

"Quatre des assistants durent *se* retirer. La séance étant reprise, on demanda à l'Esprit s'il voulait se mettre en communication avec les assistants.

"L'*Esprit* manifesta son bon vouloir par trois coups très distincts;—la table commença à s'agiter par un mouvement de trépidation qu'on peut comparer à celui d'une charrette cahotée sur le pavé.—Bientôt, elle se dressa sur deux pieds:—enfin elle quitta le sol en s'élevant d'un demi pied environ. Pendant ce temps, le commandant P. P., aide-de-camp du prince, une bougie à la main, et couché sur le tapis, cherchait le *truc* et la *ficelle*. On ne découvrit rien. M. Moreau Cinti, de son côté, déclara que ces résultats déroutaient toutes ses notions en prestidigitation.

"Ensuite, M. B.... mit son mouchoir sous la table le tenant à la main; bientôt il sentit un tiraillement très vif qu'il compare à celui d'un chien qui, en jouant, aurait voulu le lui enlever; un dernier effort plus violent le lui arracha, et ce mouchoir se trouva placé à l'autre extrémité de la table, sur le genoux du prince Napoléon....

"Une sonnette déposée sur la table s'y promena en décrivant un cercle et tintait en sautillant."

Ce serait du reste une erreur de croire que M. Hume a seul le don des miracles de ce genre. Les circonstances ont simplement donné une notoriété exceptionnelle aux phénomènes dont il est l'agent, mais qui se sont produits ailleurs et par d'autres intermédiaires. A cet égard, les témoignages sont irrécusables. En outre, ces dérogations manifestes aux lois physiques connues, ont leurs analogues dans l'ordre moral où elles ouvrent un champ plus vaste encore à des systèmes qui cherchent leurs formules. Les faits se pressent et se multiplient, ressemblant au prélude de quelque grand enfantement. Un nouveau soleil va-t-il donc éclairer pour nous un nouveau ciel? et la comète annoncée, au lieu de nous détruire, vient-elle seulement pour nous transfigurer?

## Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES À L'ABEILLE.

**Arrivages des ports étrangers.**

New-York, 20 mai.—Le Deland, le Rufus Choate et le Spirit of the Times, venant de la Nouvelle-Orléans, sont arrivés à Liverpool.

**Incendie à Clinton, Louisiane.**

Baton Rouge, 20 mai.—Le "Female Institute" de Clinton a été complètement détruit par un incendie hier à trois heures de l'après-midi. Le feu a pris dans une cheminée d'où les flammes se sont communiquées au toit. Il a régné une grande confusion parmi les élèves, mais toutes se sont sauvées. Plusieurs pianos et presque tous les meubles ont été détruits.—L'édifice n'était pas assuré.—Malgré la terreur à laquelle les dames étaient en proie, quelques-unes d'entre elles ont aidé à sauver les livres, quelques meubles, etc.

**Bateaux à vapeur.**

Vicksburg, 20 mai—Le Nick Thomas est descendu ce matin à 7 heures.

## Dernières dépêches.

Washington, 20.—Les troisièmes assistants-Ingénieurs dont les noms suivent ont été nommés:—Wm. P. Denane, C. A. C. Duplaine, Thos. Cronin, Sam. Savage, Jos. H. Washington, de Philadelphie; Francis Lovering, N. B. Letting, Wm. R. Schley, du Maryland, et sept autres. Tous ont été recommandés par l'examinateur du bureau.—Le coroner Connerys a été déchargé de l'accusation du juge King.

Le steamer City of Manchester est arrivé avec des dates de Liverpool du 6; les nouvelles en sont déjà connues.

Le George Law qui devait partir pour Aspinwall aujourd'hui, a été empêché et ne partira que demain.

**Départ de l'Europa.**

Boston, 20.—L'Europa est parti ce jour pour Liverpool, avec $1,000,000, en espèces.

**Vaisseaux à Montevideo.**

New-York, 20—Des avis de Montevideo du 27, annoncent que la frégate des Etats-Unis S. Lawrence était dans le port à cette date, et que le Falmouth y était attendu.

**Affaires Indiennes.**

Washington, 20.—Des lettres de l'agent Dennison, relativement aux Indiens, disent que les récits faits des déprédations des Pawnees étaient fort exagérés.—Les Indiens, au nombre de 3 à 4.000, sont dans une trop misérable situation pour inquiéter les blancs. Un de leurs Conseils a dit à Dennison qu'ils se reconnaissaient coupables, mais qu'en admettant même les griefs reprochés à leurs jeunes gens, cela n'aurait pas dû motiver la mort d'un de leurs chefs.—Ces Indiens accepteraient un traité qui les rendrait égaux aux tribus voisines.

**Affaires d'Utah.**

Washington, 20.—Le Bureau Indien a reçu des dépêches de Brigham Young, donnant le compte-rendu de ses transactions.

Le général Pillow se rétablit lentement, de la chute de cheval qu'il fit à sa résidence de Héléna, Arkansas.

**Marchés de l'intérieur.**

Cincinnati, 20.—Farine, très-ferme, de $7 à 7 25; grains généralement actifs; maïs, de 75 à 78c.; seigle, $1 30, 1 33; whiskey, lourd à 29c.

New-York, 20.—Le coton est ferme et en hausse; ventes de ce jour, 500 balles; la farine est tenue ferme; blé rouge, $1 62 1/2, maïs, en hausse; les provisions sont calmes, whiskey, 33 1/2; sucre, languissant; lard, 16c; fret actif.

**Marché aux bestiaux**

Bœufs, ventes actives, de 11 1/2 à 15 1/2; moutons de 11 2/3 à 15; porcs, de 6 1/2 à 6 5/8.

**Rivières.**

Cincinnati, 20.—Dans le canal, 20 pieds d'eau.

Memphis, 19.—La rivière baisse. Le temps est froid.

Vicksburg, 20.—Sont passés ce matin, descendant, le Wm M. Morrison, à 10 heures, et l'Uncle Sam à 11 heures.

JOURNAL FRANÇAIS.—Un prospectus que vient de faire paraître le directeur-gérant de ce journal nous apprend que les éditeurs-propriétaires ont résolu de constituer une société par actions au capital de cinq mille piastres, représenté par cinq cents actions de $10 chacune. *Le Journal Français* paraît depuis le 1er janvier. Il doit être agrandi et amélioré. Leurs actions ont déjà été souscrites et les éditeurs ont l'espoir de placer promptement les autres. Nous formons des vœux sincères pour la réussite de leur entreprise.

PRÉSERVATIF CONTRE LES FIÈVRES.—On sait, dit le *Courrier des Etats-Unis*, que les fièvres sont pour certaines parties des Etats-Unis une triste compensation des faveurs dont le ciel les a comblés; depuis nombre d'années la science lutte contre ce fléau qui met un crêpe à nos beaux soleils d'été; le but semble enfin touché aujourd'hui, si un amour légitime de l'humanité n'emporte pas les espérances conçues au delà de la réalité.

L'observatoire de Washington est un des postes les plus meurtriers, au point de vue des attaques de la fièvre. Bâti à gauche du Potomac, sur une colline élevée de 94 pieds au-dessus du niveau des eaux, et éloigné de la rivière de quatre cents yards seulement, le terrain qu'il occupe est entouré au sud, à l'est et à l'ouest par un enclos de murs, et au nord par une rangée de pieux. Les murs sud et est courent parallèlement à la rivière, dont ils ne sont séparés que par un bois de sycomores. Il en résulte donc que la moitié de l'habitation est entourée par une ceinture d'eau. La rivière forme en cet en droit une foule de marais qui se couvrent en été d'une puissante végétation d'herbes parasites de toute sorte. Or on a remarqué que l'apparition des fièvres—qui évissent au point de rendre ce séjour inhabitable pendant cinq mois de l'année—coïncide exactement avec le dépérissement et la dissolution de ces mauvaises herbes. De là à donner pour source au fléau l'absorption par l'air d'essences végétales impures, il n'y avait qu'un pas, celui de la réflexion. Le lieutenant Maury l'a franchi et cette première découverte l'a conduit au raisonnement suivant:

Si réellement c'est la corruption d'une atmosphère saturée d'éléments vénéneux qui donne naissance à la fièvre, ne serait-il pas possible de détourner cette effusion de principes nuisibles, de son cours naturel et de lui donner une autre échappée? Il est des végétaux qui possèdent une puissance d'absorption rare. Or, quelqu'un de ces derniers, dont la pousse en vigueur se rencontrerait à temps exact avec le dépérissement des herbes marécageuses, ne pourrait-il conséquemment se trouverait en mesure d'action au moment du danger, ne remplirait-il pas parfaitement le but?

M. Maury songea d'abord au houblon, qui est un absorbant très efficace; mais la nécessité de donner aux plants l'appui de la perche le fit renoncer à cette première idée, et il se décida en faveur du tournesol, dont la puissance d'absorption est prodigieuse. Un arpent de tournesols en fleurs absorbe à lui seul des milliers de gallons d'humidité en plus de la quantité d'eau fournie par les pluies. Il a en outre l'avantage d'être d'une culture très facile.

L'expérience eut lieu l'année dernière. Dès la fin de 1844, M. Maury avait fait creuser autour de l'observatoire, à environ 200 yards de la rivière, une plate-bande d'une profondeur de 2 pieds et demi et d'une largeur de 45 pieds. Le terrain fut travaillé pendant quelque temps et ensemencé le printemps dernier de tournesols. Août, la saison critique arriva, et au grand étonnement de tout le monde, aucun cas de fièvre ne se produisit à l'observatoire pendant toute la durée de la saison. Cependant jamais depuis sa fondation le fléau n'avait manqué une fois de visiter l'établissement.

M. Maury procède d'après un procédé fort simple et fort logique. Le tournesol absorbe les particules vénéneuses émanant de la dissolution des herbes marécageuses et les réduit, par l'appropriation, en substance végétale. Planter ce préservatif entre le mal et la localité menacée, est-il rien de plus naturel?

L'illustre savant va faire sur cette matière d'autres expériences dont on attend une solution définitive.

# FEUILLETON.

## LA JEUNE ALLEMAGNE
OU
## LES YEUX DE MA TANTE.

LIII.

THECLA.

Le docteur tressaillit en reconnaissant la comtesse de Donnersberg. Il examina attentivement ses traits, interrogea son pouls et les battements de son cœur; quelques minutes s'écoulèrent qui parurent mortelles à M. Berthold. La figure de M. Mœnch peignait la douleur et le découragement.

—Ah! s'écria le curé, devinant l'arrêt qu'il allait porter, vous n'avez pas d'espoir?

—Non, dit le docteur à voix basse, la science est impuissante, mais la nature ne l'est pas.

—Ni Dieu non plus, s'écria le digne prêtre, en tombant à genoux et en priant près du lit de la malade.

—Je prolongerai ses jours le plus que je pourrai, dit M. Mœnch; jusqu'au moment fatal, je resterai là près d'elle, je ne l'abandonnerai pas. Puissent mon zèle et mon affection expier, en partie, les torts que j'eus autrefois envers elle!

En effet le docteur ne quitta plus sa malade, et pendant huit jours on ignora au village de Donnersberg ce qu'il était devenu.

Il avait commencé par donner à la comtesse des cordiaux qui avaient ranimé ses forces. Elle avait rouvert les yeux, elle avait reconnu le curé et le docteur, et leur avait tendu la main.

Tous deux avaient essayé alors de lui adresser quelques questions, sur ses dernières souffrances, sur sa position actuelle, sur le sort de Frantz. Elle avait fait signe qu'elle était trop faible pour leur répondre; mais elle leur montra du doigt un papier cacheté: c'étaient quelques pages d'un journal qui commençait au moment de son départ du presbytère et finissait quelques jours avant son arrivée à la Croix-Blanche.

Dans les momens où Thécla dormait, les deux amis parcouraient avidement ces notes et interrompaient leur lecture dès que la malade ouvrait les yeux.

Ils apprirent ainsi tout ce qui était arrivé à Valentz et à Pfeffers entre Thécla, Oswald et Frantz. Nous passerons ces détails que le lecteur connaît déjà et nous arriverons à l'embarquement de Thécla au Havre.

25 juillet.—Notre passeport a été visé au consulat d'Autriche. Ludovic et Thérèse Cazali de Milan peuvent partir pour l'Amérique. Nous avons quitté le Havre sans y avoir vu personne, sans avoir parlé à personne. Nous sommes en pleine mer, et, sans crainte d'être arrêtés, nous pouvons sortir de notre cabine et prendre l'air sur le pont.

27 juillet.—Quitter sa patrie et l'Europe et tout ce qui nous est cher et pour toujours peut-être! c'est bien triste.... Il y a trois mois, j'aurais eu plus de force et plus de courage; je n'en ai plus à présent.

Depuis long-temps je suis exilée, et aujourd'hui seulement il me semble que mon exil commence. Depuis long-temps je souffre, et c'est aujourd'hui seulement, il me semble que je suis réellement malheureuse.

Mon Dieu, que se passe-t-il en moi? Mon Dieu, venez à mon aide, et vous, mon seul ami, bon curé Berthold, priez pour moi.

29 juillet.—Ludovic ne me ressemble pas; lui si sombre et si découragé dans ces derniers temps, n'est plus le même depuis que nous sommes en mer. Le calme lui est revenu et presque la gaîté.

Il est vrai que parmi les passagers qui émigrent comme nous pour l'Amérique, il a rencontré des Allemands qui sont de notre pays, qui sont même des environs de Prague et qui, par un grand bonheur, ne nous connaissent pas. Cela permettra à Ludovic de causer de la patrie, cela l'amusera et le distraira, le pauvre garçon, car, depuis plus d'un an, vivant cachés près de Pfeffers, aucune nouvelle du monde n'est parvenue jusqu'à nous.

31 juillet.—On signale à l'horizon un vaisseau. Il marche sur nous.

1er août.—Ludovic entre vivement dans ma chambre. Il est pâle, ses traits sont décomposés; il n'a plus cet air joyeux que je lui trouvais ces jours-ci.

—Madame, me dit-il, voici un vaisseau qui vient à nous et qui retourne en Europe. Il faut profiter de cette occasion, qui ne se retrouvera pas de toute la traversée et passer à son bord, s'il veut nous y recevoir.

—As-tu perdu la tête? Voilà cinq jours à peine que nous sommes embarqués sur *le Niagara*.

—C'est vrai, Madame, mais il est inutile que nous y restions plus long-temps.

—Pourquoi?

—Pourquoi? me dit-il d'une voix altérée; j'ai causé depuis hier avec plusieurs de nos compagnons de voyage qui sont nos compatriotes, et ils m'ont appris des nouvelles étranges.

—Lesquelles?

—M. le feld maréchal comte de Donnersberg, votre mari, est mort depuis plus d'un an.

Il paraît que j'ai pâli et que mon trouble a été si grand, que j'ai été obligée de m'asseoir.

—Ne craignez rien, a continué Frantz, ne croyez pas que la nouvelle soit fausse, il n'y a pas à en douter; tous l'ont attestée; plusieurs même ont avec eux des numéros de la *Gazette autrichienne*, où l'empereur nomme à des places, à des emplois vacans par la mort du feld-maréchal comte de Donneraberg.

Ces nouvelles, nous les aurions apprises aussitôt notre arrivée à New-York. Il n'y a donc aucune nécessité de continuer une traversée pénible, qui déjà vous a fait souffrir beaucoup, et qu'un bon hasard nous offre en ce moment le moyen d'abréger.

Pendant qu'il me parlait, je ne voyais, je n'entendais rien, toutes mes facultés étaient absorbées par cette idée: libre!... je suis libre, je puis revoir mes amis et M. Berthold, et ma bonne Gretly, peut-être d'autres encore!

Pendant ces réflexions, le vaisseau arrivait toujours sur nous. C'était un vaisseau anglais, se dirigeant vers Southampton; le capitaine anglais consent à nous prendre à bord, nous et nos bagages.

Nous abandonnons au capitaine américain, M. Dumbster, le prix de notre passage que nous lui avions déjà payé, et c'est, j'en conviens, avec un plaisir inexprimable que je me vois sur le paquebot l'*Arethuse*, dont le cap est dirigé vers l'Angleterre, vers l'Europe!

3 août.—J'ai peine à cacher ma joie, et je ne comprends pas l'air triste et malheureux de mon bon, de mon excellent Frantz, que je vais pouvoir enfin récompenser comme il le mérite, si toutefois de pareils services peuvent jamais s'acquitter autrement que par l'amitié, et la mienne est à lui pour la vie! l'amitié la plus vraie et la plus vive.

6 août.—Frantz est souffrant, très souffrant même. Je l'ai soigné de mon mieux pendant la traversée, et je suis heureuse de nous voir débarquer à Southampton.

O mon bon Frantz, mon ami! le médecin anglais que j'ai fait venir prétend que la maladie qui se déclare est bien dangereuse, une fièvre typhoïde, dit-il.

Il veut que je prenne une garde. Frantz n'en aura pas d'autre que moi. J'ai si long-temps porté le nom de sa femme qu'il est juste que j'en remplisse les devoirs; cela me sera facile. Il est si bon, et je l'aime tant!

25 août.—Vingt jours se sont écoulés.—Frantz ne va pas mieux, au contraire, et j'ai eu avec lui aujourd'hui une étrange conversation, dont je suis encore tout émue. Il me voyait bien affligée, et c'est lui qui cherchait à me consoler.

—Rassurez-vous, Madame, me dit-il, le ciel permet que je vous quitte au moment où vous n'avez plus besoin de moi.

—Que dis-tu là? d'où te viennent des idées pareilles?... elles sont absurdes; tu guériras, mon bon Frantz.... je le jure.

—Non.... non.... Madame.... je n'en reviendrai pas, je le sens; mais qu'importe?—Vous allez avoir tant d'amis que vous entoureront!

—Jamais d'aussi chers que toi.

Il me répondit par un sourire d'incrédulité:

—Vous êtes libre, Madame, me dit-il, et M. Oswald, votre neveu, vous aime.

Je fis un geste pour le faire taire.

—Oh! il vous aime, Madame, continua-t-il; il vous aime! vous me l'avez dit à Valentz; et je l'aurais bien vu sans cela; il vous aime d'un amour brûlant, insensé, d'un amour qui ne peut être comparé .... qu'à....

—A quoi? lui demandai-je.

—A rien, dit-il; et vous-même, Madame, vous-même, vous l'aimez.

—Tu t'abuses....

—Non, non.... vous qui d'ordinaire me disiez tout.... c'est la seule chose que vous m'ayez cachée; c'est ce qui m'a fait le plus de peine.

—Eh bien! oui, mon bon Frantz; pourquoi ne pas te dire la vérité, pourquoi aurais-je des secrets pour toi?.... oui, je l'aime!

—Ah! vous êtes beaux et jeunes tous les deux.... vous êtes libres. Vous vous marierez.... Rien ne s'y oppose désormais.

Il s'interrompit en ce moment en poussant un cri de douleur.

—Qu'as-tu? lui dis-je en me précipitant vers lui.

Je souffre beaucoup.... Je crois que mon mal augmente.

Depuis ce jour, en effet, j'ai commencé à m'armer.

28 août.—Le médecin n'a plus d'espoir, il veut m'éloigner de sa chambre, et moi, je l'ai juré.... je ne l'abandonnerai pas.

Dût cette nuit, que je passe seule près de lui, être la dernière, je resterai près de mon meilleur ami.... c'est à moi de fermer ses yeux!

1er octobre.—Son agitation redouble... Thérèse, dit-il, Thérèse!....

Il ne m'entend pas.... il ne me voit pas.... il ne me reconnaît plus.... il a le délire.... Ah! le malheureux! le pauvre insensé!.... Ah! si j'ai deviné le secret qu'il emporte avec lui.... mon Dieu! qu'il a dû souffrir!... Mon Dieu! que je le plains!

J'ai passé toute la nuit à prier près de lui et pour lui!

2 octobre.—Frantz n'est plus! que Dieu maintenant me protége! Comment retourner seule dans mon pays? Que deviendrai-je? quel parti prendre? quelle démarche tenter?

Faut-il me cacher encore ou dire qui je suis? Voudra-t-on seulement me reconnaître? ne passerai-je pas pour une intrigante, pour une femme sans aveu.... et puis, je souffre, ma tête est brûlante, je n'ai pas toutes mes idées à moi.

Le médecin prétend que ce sont les symptômes de la fièvre qui a emporté Frantz, que je l'aurai gagnée en le soignant; ce n'est pas vrai, je souffre de la tête et du cœur, mais je ne suis pas malade.

3 octobre.—Il voudrait m'engager à rester en Angleterre.... Non, non, je veux partir... Si je meurs, je veux que ce soit dans mon pays, près des miens.... j'ai des forces.... elles sont loin d'être épuisées.... je continuerai ma route.... en me cachant toujours à tous les yeux.... Je ne me ferai connaître qu'à une personne, au curé Berthold.... j'irai près de lui.... ce sera mon conseil.

15 octobre.—J'ai fait les deux tiers et plus de ce pénible voyage. J'ai revu l'Allemagne, j'approche de Prague et de Donnersberg. Que Dieu me donne la force d'y arriver.

Le journal de Thécla finissait là.

Deux jours cependant s'étaient écoulés, la malade n'allait pas mieux, mais elle n'allait pas plus mal. Grâce au dévoûment, grâce aux talens du docteur, l'œuvre de destruction s'était arrêtée; c'était beaucoup.

Thécla fit signe à M. Mœnch qu'elle voulait lui parler, et elle eut la force de lui adresser quelques mots.

—Je sens.... malgré vos soins.... qu'il me reste peu de temps à vivre.... et je voudrais, avant de mourir...... voir mon neveu...... Oswald. Est-ce possible?

Le docteur tressaillit, se recueillit un instant, puis répondit d'une voix lente:

—D'abord, madame la comtesse, je n'ai pas perdu l'espoir de vous sauver, et j'ai la certitude que ce que vous me demandez là vous tuerait sur le-champ.

—N'importe! murmura-t-elle.

—Quant à Oswald, après vous avoir retrouvée et revue pour quelques instans...... s'il lui fallait vous perdre de nouveau et pour toujours, je ne répondrais ni de sa raison.... ni de sa vie.

La comtesse fit signe de la main qu'elle renonçait à le voir, et le docteur, se retournant vers le curé, lui dit:

—Demain dimanche, en allant dire la messe à Donnersberg, informez-vous de l'état d'Oswald et envoyez-moi Gretly, car moi je reste ici près de Mme la comtesse et ne la quitterai pas d'un instant.

Thécla le remercia par un de ses doux regards, si expressifs et si éloquens!

Le lendemain Gretly accourait, et un bonheur aussi inattendu que la vue de sa maîtresse lui porta un coup terrible, à elle forte et bien portante! On pouvait juger par là de l'effet qu'une telle rencontre eût produit sur Thécla et sur Oswald.

Mais celui-ci inspirait bien d'autres craintes à Gretly.

—Monsieur le docteur, lui dit-elle, notre jeune maître médite quelque sombre projet; j'en suis d'autant plus sûre qu'il affecte d'être calme et même joyeux; mais il veut se tuer, c'est son idée. Cette idée-là, il ne la confiera à personne, et personne au monde ne pourra l'empêcher de l'exécuter. J'aurai beau veiller du matin au soir, et avoir l'œil et l'oreille au guet, la Moldaw coule sous ses fenêtres, ses pistolets sont sous sa main dans son secrétaire.

—Tu as raison, dit le docteur en réfléchissant, s'il le veut bien, il en trouvera toujours les moyens. Le coup de maître serait de l'empêcher *de vouloir!*

—Et comment cela?

Le docteur s'approcha du lit de la malade et lui dit: Thécla, vous qui, toute votre vie, vous êtes sacrifiée pour les autres, vous sentiriez vous la force, pour sauver Oswald.... de faire ce que je vais vous dire?

Elle ne répondit pas, mais elle regarda le docteur: un rayon d'énergie et de courage brillait dans ses yeux mourans.

—Il faudrait écrire une ligne que je vais vous dicter. En aurez-vous la force?

Elle se souleva. Gretly et le docteur la soutinrent. Elle traça d'une main ferme le peu de mots qu'on lui demandait, puis retomba accablée. M. Mœnch s'empressa auprès d'elle, lui donna un cordial qui la ranima, ensuite il remit le papier à Gretly et lui prescrivit ce qu'elle en devait faire.

Quatre jours après la scène dont nous venons de parler, Oswald était seul, la nuit, dans son appartement. C'est là que nous l'avons laissé. Il avait voulu, avant de quitter la vie, relire encore une fois les lettres de Thécla.

Il venait d'ouvrir le coffret d'ébène qui les renfermait et dont lui seul avait la clé.

La première lettre qui lui tomba sous la main avait été moins froissée, c'est-à-dire moins lue que les autres. Il la regarda vivement, elle ne contenait que ces mots:

*Oswald, je vous défends de vous tuer.*

*Votre tante,* THECLA.

Il resta immobile, se frotta les yeux et tremblant, relut encore.

C'étaient bien, cette fois, l'écriture et la signature de Thécla, les autres lettres en falsaient foi...... il n'y avait pas à s'y méprendre! et puis, quelle autre que Thécla aurait pu ainsi deviner son dessein et lire dans sa pensée!

Rêvait-il?.... était-il éveillé?....Comment expliquer un tel prodige?

On comprend qu'en ce moment, il ne pensait plus à se tuer...... et qu'il aurait vécu maintenant.... par amour et par curiosité.

Quand Gretly entra de grand matin dans sa chambre, il ne s'était pas couché, il n'avait pas dormi de la nuit et il n'en avait pas envie; il avait l'œil ardent, la tête en feu; il n'adressa pas un mot à la jeune fille, mais il désirait voir Godfried, que Gretly se hâta d'avertir et de prévenir.

—Qu'est-ce? dit le notaire en se présentant d'un air joyeux; comme te voilà le teint animé! Est-ce que notre souper d'hier, est-ce que mon bon vin de Pods-Kalaki t'aura porté à la tête?

—C'est possible, dit Oswald à demi-voix: Ferme la porte et approche-toi de moi.

Il tira de son sein la dernière lettre de Thécla et la lui montra.

—Il y a quelques heures, lui dit-il, j'hésitais encore à croire la chose possible, je doutais de ma raison; j'étais seul et il faisait nuit; mais il fait jour; mais te voici, toi, Godfried, mon ami, en qui j'ai confiance autant qu'en moi, ah! plus qu'en moi-même, dans ce moment! parle-moi avec franchise.... le malheur que je redoutais et auquel je voulais me soustraire, est-il donc arrivé? Ne suis-je plus qu'un misérable insensé qu'il faut renfermer désormais!....

(*A continuer.*) EUGÈNE SCRIBE.

---

*Sociedade Portugueza de Beneficencia.*

FALLECIMENTO.

Falleceu hier a las 2 horas da manana el Sor Don JULIO BICHETO de idade de 7 anños; hyo do Sor Don Mateo Bicheto, e da Sra Rita Lluria; los amis de suo padre e mais familla assim miembros delos Sociedade Portuguesa; sa é emvitados a assisterem ao seu enterro tuyo tera lugar esta tarde as 4 1/2 horas de la residencia de suo padre Calle de Condy No 39, entre Madison o do Main.

Por ordem do Sr Presidente,
JOSE T. ARANTES,
N. O. 21 de Maio de 1857. Secretario

Nous recommandons les célèbres AMERS D'HOSTETTER comme le meilleur des remèdes pour le printemps ou l'été. L'effet en est étonnant sur un système affaibli. Ces Amers doivent leur grande réputation à leur tendance à chasser les humeurs à la surface. Le goût en est agréable; toutes les familles y ont recours, partout où ils sont connus.

A vendre par tous les pharmaciens et par
J. WRIGHT & Co,
18mai—6f v et c Nos 21 et 141, rue de Chartres

### ETAT DE LA LOUISIANE,
VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

QU'IL soit connu que ce dix-huitième jour de mai, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-sept, et dans la quatre-vingt unième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, par-devant moi, EDWARD GUSTAVE GOTTSCHALK, notaire public dans et pour la ville de la Nouvelle Orléans, paroisse d'Orléans—en dûment commissionné et assermenté—se sont présentées les parties dont les noms figurent ci-bas, lesquelles par le présent ont déclaré que profitant des lois de l'Etat de la Louisiane relativement à l'organisation de corporations dans cet Etat, elles ont arrêté à en s'engager et, par les présentes, arrêtent, s'engagent et lient les personnes qu'elles représentent à établir une Compagnie d'Assurance dans le but et sous les obligations, les stipulations et les règlements qui sont ci-après.

*Article Premier.*

Cette Compagnie sera établie et domiciliée dans la ville de la Nouvelle Orléans et sera désignée et connue sous le nom de STAR INSURANCE COMPANY (Compagnie d'Assurance de l'Etoile.) Elle commencera les affaires dès que la moitié de son capital sera souscrite et elle existera vingt-cinq ans à partir de la date et l'enregistrement de ces présentes, à moins qu'un vote des deux tiers au moins des membres de la Compagnie ne la dissolve plus tôt ou liquidation de ses affaires. Elle aura un sceau sur lequel sera une devise, le nom de la Compagnie se trouvera sur la marge, la devise sera une étoile.

*Article Deuxième.*

Le but de la Compagnie est déclaré être: *Premièrement*—D'assurer les maisons, les magasins et autres édifices, les meubles, les marchandises ou autres propriétés, contre les pertes ou les avaries occasionnées par l'incendie.

*Deuxièmement*—D'assurer les navires, le fret, les bateaux à vapeur, les marchandises, les denrées, les espèces, l'or et l'argent en barre, les commissions, les profits, les billets de banque, les lettres de change et autres preuves de dettes, les prêts à la grosse et les prêts sur marchandises à bord de navires d'effets tout des assurances de toutes sortes contre tous les risques de la navigation intérieure, de la navigation sur mer et sur les rivières, et, en général, d'effectuer toute sorte d'assurance sur tous les objets exposés à des risques d'être assurés, que par soit l'endroit ou ces objets se trouvent.

La Compagnie pourra se faire réassurer contre les risques quelconques sur lesquels elle aura assuré ou assurera.

Le Président ou le Secrétaire de la Compagnie sera la personne à qui devront être remises les assignations dans tous les procès intentés à la Compagnie.

*Article Troisième.*

Le capital de la dite Compagnie sera de trois cent mille piastres et divisé en trois mille actions de cent piastres chacune, pour lesquelles chaque souscripteur payera, sur le montant de sa souscription, un quart comptant immédiatement après l'organisation de la première Direction, pour le reste, il donnera ses traites à l'ordre de la Compagnie et chacun du même montant, lesquels billets de souscripteurs payera à quatre, huit et douze mois de date. Le Président et le Secrétaire de la Compagnie donneront un reçu pour le dit paiement au comptant et les dits billets, et quand le dernier de ces billets aura été payé, les souscripteurs auront droit à des certificats de stock pour le montant de leur souscription—pourvu, cependant, qu'un souscripteur quelconque puisse payer tout le montant de sa souscription au comptant, et il lui sera accordé dans ce cas un intérêt à raison de 7 (sept) pour cent l'an sur ce paiement.

Les actions dans le capital ainsi formé seront considérées comme propriétés personnelles et pourront être transférées d'après les règlements et les restrictions que la Direction pourra prescrire.

Aucun actionnaire ne sera, dans une circonstance quelconque, responsable, dans les pertes de la Compagnie, au delà du montant de sa souscription.

*Article quatrième.*

Tous les pouvoirs de corporation de la compagnie seront exercés par une Direction composée de neuf membres, laquelle Direction pourra nommer leis officiers et commis qu'elle croira nécessaires. Les dits directeurs seront choisis par les actionnaires, le premier lundi de juin de chaque année, et tel endroit que la direction désignera, dans la ville de la Nlle Orléans. Il en sera donné avis pendant dix jours, en français et en anglais, dans les deux journaux publiés dans cette ville. Les Directeurs ainsi élus entreront en fonctions le deuxième lundi qui suivra leur élection et ils exerceront pendant un an ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient choisis. Si, pour une cause quelconque, une élection n'avait pas lieu au jour qui aura été prescrit, la corporation ne sera pas considérée comme dissoute par ce fait, mais la direction en place à cette époque continuera d'exercer ses fonctions jusqu'à ce que ses successeurs soient élus, ce qui devra se faire dans le plus bref délai possible. Dans les élections de Directeurs, les personnes qui recevront la pluralité des votes données seront considérées dûment élues.

Dans toutes les élections, chaque actionnaire aura le droit de voter par l'intermédiaire d'un délégué aussi bien qu'en personne et il aura droit à un vote pour chaque cinq actions de stock à lui appartenant—pourvu, qu'aucune maison de commerce ou corporation n'ait jamais droit à plus de vingt votes, pourvu également qu'aucune personne n'ait le droit de voter sur une action quelconque qui lui aura été transférée dans les quatre-vingt-dix jours qui précéderont une élection.

La Direction ainsi élue devra, à sa première réunion, annuellement, et avant de s'occuper d'affaires quelconques, élire un de ses membres Président et celui-ci exercera ses fonctions jusqu'à ce que son successeur soit choisi. Elle nommera un secrétaire et tels autres officiers qu'elle jugera nécessaires à la direction des affaires de la Compagnie.

Le Président présidera toutes les assemblées de la Direction et toutes celles des membres de la Compagnie. Il dirigera les affaires de la Compagnie sous la surveillance de la Direction. Il sera de son devoir de signer toutes les polices d'assurance, qui seront contre-signées par le secrétaire également. Il aura le droit de convoquer des assemblées de la Direction aussi souvent qu'il croira devoir le faire dans l'intérêt de la Compagnie. Les Directeurs se réuniront au moins une fois par mois et, à cette assemblée, il leur sera soumis un tableau clair et détaillé des affaires de la Compagnie, lequel tableau pourra toujours être examiné par les actionnaires.

Les Directeurs fixeront le salaire de tous les officiers et commis employés ou élus par la Compagnie; ils placeront les profits de la Compagnie, de temps en temps, ainsi qu'il est dit plus bas; ils auront le pouvoir d'adopter tels règlements qu'ils jugeront nécessaires à la Compagnie, mais qui ne devront pas violer cet acte ou les lois de l'Etat relativement à l'organisation des corporations. Ils fixeront les taux de prime auxquels cette Compagnie effectuera les assurances. Ils pourront faire tout ce qu'exigera l'accomplissement du but de cette Compagnie et remplir les vacances qui pourraient survenir dans la Direction.

En cas d'absence ou de maladie du Président, ils pourront nommer un des membres de la Direction (ou une personne quelconque, pourvu qu'elle soit membre de la Compagnie) pour le remplacer pendant son absence ou sa maladie. Ce remplaçant sera revêtu, pour ce temps, de tous les pouvoirs et remplira tous les devoirs du Président.

Pour la première année dans laquelle commencent les opérations de cette Compagnie, la direction se composera des souscripteurs dont les noms suivent: P. Forstall, W. Bogart, G. W. Logan jr, P. C. Perret, P. A. Giraud, A. F. Elliot, E. Giquel, W. C. C. Claiborne et J. K. Beylle. Ils exerceront leurs fonctions jusqu'au deuxième lundi de juin mil huit cent-cinquante-huit (1858), ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient dûment élus.

*Article Cinquième.*

A l'expiration de chaque six mois à partir de l'organisation de la première Direction, il sera du devoir des officiers de cette Compagnie de faire dresser, sous la surveillance des Directeurs, un tableau dont le Président et le secrétaire déclareront sous serment l'exactitude, lequel tableau devra constater le montant des primes gagnées qui ont été reçues dans cette période. Il sera déduit de ce montant les pertes et les dépenses et il sera mis en réserve une somme suffisante pour les risques non expirés; puis il sera consacré une partie raisonnable de ce bénéfice net à la formation d'une caisse pour les dépenses casuelles, ainsi qu'il est dit plus bas—pourvu qu'il ne soit pas retenu moins de dix pour cent sur ce bénéfice, jusqu'à ce que la somme soit complète. Le reste sera divisé au pro rata entre les actionnaires et leur sera payé en argent.

*Article Sixième.*

Les Directeurs pourront placer les fonds de la Compagnie dans des bons et des hypothèques reposant sur des propriétés foncières non hypothéquées et améliorées, situées dans les paroisses d'Orléans et de Jefferson. Ils pourront également placer les fonds de la Compagnie dans tous les stocks (actions) créés par les lois ou en vertu des lois des Etats Unis, de cet état ou de cette ville, et pourront prêter sur garantie de ces stocks. La Direction pourra placer les fonds de cette Compagnie de la manière qu'elle croira la plus avantageuse à celle-ci et qui ne violera pas cette charte ou les lois de cet Etat. Tout emprunt reposant sur ses propres actions est expressément prohibé.

Il est défendu à la Corporation de posséder des propriétés foncières quelconques, excepté la bâtisse dans laquelle les Directeurs et une majorité des actionnaires jugeront convenable d'établir les bureaux de la Compagnie—pourvu, cependant, que la Direction puisse acheter, par l'entremise de Président, (si à son avis, l'intérêt de la Compagnie l'exigeait) une propriété quelconque sur laquelle la Compagnie aurait une hypothèque et qui serait offerte en vente forcée; mais il sera de son devoir de revendre cette propriété dans un intervalle raisonnable qui n'excédera pas un an, à moins qu'une majorité des actionnaires ne décide, à une assemblée convoquée à cet effet, que la Compagnie conservera la dite propriété.

*Article Septième.*

Il sera créé par les Directeurs une caisse distincte qui sera appelée "Contingent Fund" (fonds pour les dépenses casuelles) et comprendra dix pour cent au moins du bénéfice net comme il a été dit à l'article 5; [illegible] pourront [illegible] la somme de [illegible] à cette caisse (excepté pour faire face aux pertes, après que les primes [illegible]) jusqu'à ce que le chiffre de "deux cent mille piastres"—après quoi, les sommes ainsi consacrées jusqu'à cette époque seront divisées au pro rata entre les actionnaires, en même temps et de la même manière que les dividendes semi-annuels mentionnés dans l'article 5.

La dite caisse de deux cent mille piastres sera toujours conservée comme une protection au capital aussi bien qu'aux assurés.

*Article huitième.*

A l'expiration de cette charte, ou plus tôt, si un vote des deux tiers des actionnaires l'ordonne, les affaires de cette Compagnie seront liquidées, ses dettes seront acquittées, et l'actif en sera divisé sous la surveillance de trois commissaires nommés à cet effet par une majorité des actionnaires.

Cet acte d'incorporation pourra être changé et modifié par un vote des trois quarts des actionnaires présents à une assemblée spécialement convoquée à cet effet—pourvu que les actions représentées s'élèvent aux trois quarts de tout le capital de la dite Compagnie.

Le nom et l'intérêt de chaque partie à cet acte sont déclarés être comme suit: savoir:

Placide Forstall, cent actions, $10,000.
Edmond J Forstall, cinquante actions, $5,000.
James D Denegre, cinquante actions, $5,000.
Fellowes & Co, cinquante actions, $5,000.
A D Logan, dix actions, $1000.
J P Whitney & Co, trente actions, $3000.
Warmken & Kirchoff, trente actions, $3000.
Thornhill & Co, cinquante actions, $5000.
Clasen & Co, cinquante actions, $5000.
Duncan & Logan, vingt actions, $2000.
Buchanan, Carroll & Co, dix actions, $1000.
J M D Taylor, dix actions, $1000.
Wm Preble, cinquante actions, $5000.
Bernard Ko[illegible] & Co, vingt cinq actions, $2500.
W Bogart, cinquante actions, $5000.
H T Lonsdale & Co, dix actions, $1000.
Samuel Smith & Co, vingt-cinq actions, $2500.
R A Bourk, vingt actions, $2000.
Brown, Johnston & Co, cinquante actions, $5000.
Schmidt & Co, cinquante actions, $5000
L E Forstall, dix actions, $1000.
J B Plauché Jr, dix actions, $1000.
Martin Gordon Jr, dix actions, $1000.
J G Lingham, cinquante actions, $5000.
J K Beylle, cinquante actions $5000.
Shelby, Seymour & Co, dix actions, $1000.
G W Dunbar & Co, dix actions, $1000.
E Marquese & Co, dix actions, $1000.
W H Letchford & Co, dix actions, $1000.
R B Mullen, cinq actions, $500.
E Giquel, vingt cinq actions, $2500.
A Broussard, dix actions, $1000.
Puig, Mir & Co, vingt actions, $2000.
J J Albert, dix actions, $1000.
A Carrière, vingt cinq actions, $2500.
P Cazenave, dix actions, $1000.
J Viosca Jr, cinq actions, $500.
Henderson & Gaines, vingt-cinq actions, $2500.
Felix Grima, vingt actions, $2000.
Eugène Rousseau, dix actions, $1000.
C A Morin, dix actions, $1000.
Paul Tricou, vingt actions, $2000.
Henry Tricou, dix actions, $1000.
Darby & Tremoulet, trente actions, $3000.
A C Tremoulet, vingt actions, $2000.
Veuve Jos Conand, dix actions, $1000
Virginie Conand, dix actions, $1000.
C Olivier, dix actions, $1000.
P Masparo, cinq actions, $500.
Ed Frodeaux, vingt actions, $2000.
P Dorel & Co, dix actions, $1000
Vincent & Co, vingt actions, $2000.
R Cabouze & Co, cinquante actions, $5000.
C Huchet Kernion, dix actions, $1000.
Valerien Chopin, dix actions, $1000.
P A Giraud & Co, cinquante actions, $5000.
J W Zacharie, vingt cinq actions, $2500.
Puig & Aveilano, vingt-cinq actions, $2500.
Goldenbow & Lemparre, cinq actions, $500.
J A Haggerty & Co, dix actions, $1000.
Joseph Sutton, dix actions, $1000.
Geo W Sully, quinze actions, $1500
Mme J T Belknap, dix actions, $1000.
Fred Rodewald & Co, cent actions, $10,000.
G Cruzat, vingt actions, $2000.
Olympe Bossé & Co, dix actions, $1000
C E Forstall, vingt actions, $2000
Chas Boutourquié, dix actions, $1000
Eug F Garcia, dix actions, $1000.
Ard Dorel, cinq actions, $500.
Chauvin, dix actions, $1000.
J Lavoie, dix actions, $1000.
Paul Vital, dix actions, $1000.
Ed Dupasseur & Co, cinquante actions, $5000.
W F Goldthwaite, dix actions, $1000.
L F A Le Beau, dix actions, $1000.
B Piffet, cinq actions, $500.
A B James, cinquante actions, $5000.
Wm C C Claiborne, trente actions, $3000.
F J Forstall, dix actions, $1000
A Foster Elliott, dix actions, $1000.
Ben Toledano, dix actions, $1000.
A J Tardy Jar, douze actions, $1200
Byrne, Vance & Co, cinquante actions, $5000.
Mlle Marie E Chaffraix, dix actions, $1000.
Pierre C Perret dix actions $1000.
Tremiet, dix actions, $1000
M Y S[illegible], vingt actions, $2000.
B Y Conant, dix actions, $1000.
John Watt & Co, cinquante actions, $5000.

Fait et passé dans la susdite ville de la Nouvelle-Orléans, le jour, le mois et l'année ci-dessus écrits en premier lieu, en présence de MM Sellim Magner et Forester Brugier, témoins compétents, qui signent avec les parties leurs noms avec les parties à cet acte,—et après lecture du tout, notaire.

(L'acte primitif est signé)

PLACIDE FORSTALL,
JAMES D. DENEGRE,
FELLOWS & Co,
W. BOGART et autres,
S. MAGNER,
F. BRUGIER,
E. G. GOTTSCHALK, n. p.

Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'acte primitif enregistré à mon étude.

En foi de quoi je livre cette copie qui porte ma signature et le sceau de mon étude, dans la ville de la Nouvelle Orléans, ce dix neuvième jour de mai 1857.

E. G. GOTTSCHALK, notaire public.

Le soussigné, Annotateur des Hypothèques dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, certifie que ce qui précède a été enregistré aujourd'hui à son bureau, dans le g Book Society B (Livre des sociétés) No 4. Folios 11 12, 13, 14, et 15.

(signé) JOHN HOLMES, annotateur.
Nlle Orléans, 19 mai 1857. 21 mai

### Librairie Paya,
56 rue de Chartres.

**Reçu par la voie du Nord:**

Alex. Dumas—El Salteador, roman de cap et d'épée
Dumas fils—La Question d'argent
do —La Dame aux Perles
Cha de la Rounat—La Comédie de l'Amour
La marquise de Varenne—Contes et Historiettes
Emile Souvestre—Scènes et récits des Alpes
Sterne—Œuvres posthumes—Le Coran
Julia Dercé—Le grand Etienne, ou l'art de tirer les cartes
Barbier—Chronique de la régence et du règne de Louis XV
Hippolyte Castille—Portrait du prince de Talleyrand
do — do do de Metternich
do — do do de L. A. Blanqui, &c.

Un assortiment complet d'orfèvrerie de table en
**Alfénide.**

COPPENS & Co,
21 mai 58 rue de Chartres

A LOUER.

Aux personnes tenant hôtels—Le bel et agréable hôtel touchant au Dépôt du chemin de fer des Opelousas, à Alger. L'établissement est entièrement neuf et a tout ce qui convient à un hôtel respectable. On le louera à bas prix à un bon locataire. Pour le détail, s'adresser sur les lieux ou au propriétaire A. MONASTARIO,
21mai—6f No 132 rue de la Vieille Levée

**Avis.**

ON demande à acheter plusieurs jeunes esclaves depuis l'âge de 10 ans jusqu'à 30 ou 35 ans. Qui sont bien recommandés. S'adresser rue de la Douane no 96, encoignure Bourbon, à
21 mai J. B. DERBEY, Courtier

QUININE.—4000 onces, à vendre par boîte, par
E J HART & Co,
21mai 77 et 79, Tchoupitoulas

SUCRE acidule—100 doux de Mafford, à vendre par
E J HART & Co,
21mai 77 et 79, Tchoupitoulas

CHAMPAGNE—250 douzaines, en bon état, à vendre par E J HART & Co,
21 mai 77 et 79, Tchoupitoulas

TABAC à priser de Lorillard, de Goodwin, de Garrett, de Macouba et d'Ecosse, à vendre par
E J HART & Co,
21 mai 77 et 79 rue Tchoupitoulas

BOUGIES de l'Etoile—500 caisses, à vendre par
E J HART & Co,
21 mai 77 et 79 rue Tchoupitoulas

### BUREAU DE COLLECTION,
**JOHN C. THEARD, collecteur**
No 46, Passage de la Bourse,
entre Douane et Bienville.

NOUS, soussignés, recommandons aux marchands, négociants, hommes d'affaires, &c. M. JOHN C. THEARD, de cette ville, comme un jeune homme honnête, industrieux et intelligent, pour la collecte de comptes, billets ou effets quelconques, M. Theard méritant, à tous égards, la confiance du public.

Robert J Ker, E Bouny,
C Roselius, A Miltenberger,
Geo W Nott, Bernard Avegno,
Jos M Kennedy, Duclos & Co
Jos Solomon, Felix Percy,
A K Bienvenu, P E Laresche,
O Drouet, F Brincio de Cortada,
K. Robin Arthur Gaucier,
Jos Albrecht, Dr Rivet
V Demoruelle, H W Palfrey,
H B Merrell & Co J H Kennedy,
John Pemberton.

Le COURRIER est prié de reproduire cette annonce.
20 mai—6

### COMMERCIAL INSTITUTE,
**Dirigé par M. M. JEGOU, Bachelier ès-lettres et ès-sciences mathématiques.**
Rue Bourgogne 263.

A PARTIR du 1er juin, le siège de cet établissement sera transporté rue Ursulines No 66 dans le vaste local autrefois Orleans College, dirigé par M. Malavergne et depuis occupé par une école publique.

MM les parents sont respectueusement invités, une fois les réparations et installations terminées, à venir visiter l'institution.
20 mai ED JEGOU.

### Papiers peints, nouveautés.
**DELCROIX,**
Rue de Chartres, 106.

LES derniers arrivages ont porté au complet le grand assortiment de papiers peints tous pour cette maison.

Chambres à coucher,
Salons,—Boudoirs
Salles à manger,
Corridors,—Cafés,—Billards.

Depuis les tapisseries les plus communes jusqu'aux plus élégantes et aux plus riches, l'acheteur le plus difficile pourra trouver à satisfaire son goût et les exigences des localités.

Aussi, en grande variété, bordures assorties, ciels de lit, devants de cheminée, &c.

Le tout **à des prix très modérés.** 20 mai

### Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle. Orléans.
Bureau, No 50, rue Royale.
**Capital en argent............$300,000**

CETTE Compagnie est maintenant prête à assurer aux taux ordinaires, contre les dangers de la mer et des rivières, contre les pertes ou les avaries occasionnées par l'incendie. Elle remboursera dix pour cent, comptant, sur toutes les primes de l'année.

Toutes les pertes seront réglées promptement et équitablement.

LOUIS BARNETT, secrétaire.
HENRY PETCHAUD, président.
L. H. PLACE, vice-président.

DIRECTEURS:
MM. HENRY PETCHAUD,
L. H. PLACE,
P. MALOCHÉE,
S. PLASSAN,
JAMES A. LORE,
A. LAFONERT,
W. H. VREDENBURGH,
GEORGE HEATON,
THEODORE LANAUX.

Nouvelle-Orléans, 20 avril 1857.

HUILE de lin—5,000 gallons huile bouillie et vierge à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
13 mai 78 rue Tchoupitoulas

WHISKY rectifié—300 barils, à vendre par
W F VREDENBURGH & CO,
13 mai 78, rue Tchoupitoulas

VIN ROUGE—300 barriques vin rouge de Bordeaux, en débarquement et en magasin, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
13 mai 78, rue Tchoupitoulas

CHLOROFORME! Chloroforme! Chloroforme—10 caisses chloroforme de Labarraque à 60 la douzaine de grandes bouteilles.
En vente chez LEON & PINEAUD,
13 mai 66 et 68 rue Royale coin Bienville

PIMENT—50 sacs piment en magasin, et à vendre par BERNARD TURPIN,
13 mai—6f 66 rue Vieille Levée

CHALES—10 caisses de 12 bouteilles chacune [illegible] d'Or, en magasin et à vendre par
9 mai HENRY VALERON, 66 rue St-Louis

AMANDO de Malhorca—5 pipes d'amandes, en magasin et à vendre par P GUMA,
14 avr coin Canal et Tchoupitoulas

### Marchandises sèches de fantaisie pour dames.
LIQUIDATION D'UN GRAND STOCK.

*Quatre-vingt mille piastres d'étoffes riches pour robes, à vendre à un grand sacrifice.*

D. P. SCANLAN & Co, Nos 12 et 14, rue de Chartres, offriront dès ce jour, la totalité de leur grand assortiment de riches organdis, jaconas, barèges, étoffes d'été, crêpes de Paris, grenadines, broderies, dentelles, châles et mantelets en vraie dentelle, modes; et, de fait, toutes leurs marchandises riches et nouvelles au coût d'importation.

Plusieurs caisses d'organdis riches à raies satinées et imprimées, bon teint, se vendront à 15 cts la yarde. 20mai—6f

**Avis.**

LE public est prévenu par cet avis de ne vendre ni livrer en mon nom aucun article à Monsieur Alphonse Claude Philippe Lecouvreur de St-Pierre.
Nouvelle-Orléans, 19 mai 1857.
20 mai—3f E. LEMOINE.

L'ON demande pour la campagne, une dame pouvant enseigner le français, la musique et le dessin. Les conditions sont libérales.

S'adresser chez MM. Gilbs & Cie, 34, rue de l'Union. 20 mai—2

**PERDU.**

Dans la rue Royale entre Canal et Orleans, une bague en diamant (un seul brillant) monture française. Une récompense libérale sera donnée à celui qui la rapportera au No 14, rue de la Nouvelle Douane.
20mai—6f

### Propriété à Mandeville.

A VENDRE ou à louer—Une grande maison bien meublée. Aussi: une bonne voiture. S'adresser rue Dumaine No 117, entre St Claude et Rampart. 20 mai—3

**Maison à louer**, rue Bourgogne, No 267, entre Esplanade et Dumaine—Prix, $35 par mois. S'adresser sur les lieux. 20 mai

### Demande.

UNE bonne cuisinière de couleur, et parlant français, est demandée. S'adresser Place Tivoli, à côté de la pharmacie. 20 mai—6f

### Améliorez votre Vue.

LES CELEBRES LUNETTES DE CRISTAL DE ROCHE DU BRESIL, DE **Semmons & Co,**

Ne peuvent être achetées maintenant que de
**D. Harn-ghan & Co.,**
Seuls Agents, No 85, rue du Canal,
Importateurs de montres, bijoux, coutelleries, fusils, pistolets, etc.

N. B. Il n'y a de véritables que celles qui sont marquées "Verres améliorés de Semmons & Co."
19mai—6f

H. MURRAY. A. CHOPARD.
**Donnelly, Bezzina & Co,**
*Marchands de produits du Nord et de l'Ouest,*
**Nos 68 et 70, rue Tchoupitoulas,**
Près Poydras, Nlle Orléans.

Pommes de terre, ognons, fèves, beurre, fromage, fruits secs, pois de la Caroline, riz, farine, etc.
19mai

### LA MAISON J. COLLON,
*Encoignure Royale et Bienville.*

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre et offre en vente
100 douzaines chemises toile, devants toile et à col de $12 à $48,
50 do do pour enfants à $1.
**Mitaines Slot.**
Bas Fil d'écosse unis et brodés.
do pour fillettes.
100 lbs pommade de Grasse 1re qualité à vendre, à un livre.
Dentelles Cambrai pour fond de mantelets et pour volants.
Franges blanches, boutons à glands, chaussettes et cravates pour hommes, etc. etc. 19mai

### Demande.

UNE française parlant l'anglais, et voulant s'en retourner en France, désirerait trouver un emploi comme bonne d'enfans ou dame de compagnie avec une famille partant pour France. S'adresser chez M DUBUS, sellier, rue Royale, No 166, en face la Banque de l'Etat de la Louisiane.
19 mai—5

### A louer,

UNE maison confortable, située à Greenville, près St Louis, meublée, avec les dépendances nécessaires, wharf, maison à bains, etc.
S'adresser à E. J. HART & Co,
19 mai 77 et 79, rue Tchoupitoulas

MA femme, MADAME MARIA, ayant quitté sans motif le domicile conjugal, je préviens le public que je ne paierai aucune des dettes qu'elle pourra contracter. VINCENT MOCAND.
19mai—3f

### $50 de récompense.

PARTI le 29 avril, un griffon du nom de LEWIS WASHINGTON, âgé de 19 à 20 ans, sans barbe, figure souriante, ou en frisant, taille de 5 pieds 9 ou 10 pouces, front très élevé, cheveux crépus, répondant lentement quand on lui adresse la parole. Il lui est sûr d'avoir des papiers ou papiers de liberté. On donnera cent piastres à quiconque fera condamner la personne qui le recèle. S'adresser au
19 mai—6f No 2, rue Moreau

POMMES DE TERRE—200 barils pommes de terre nouvelles, en magasin;
Ognons—250 barils ognons nouveaux, en magasin;
Fèves—100 barils fèves du nord en magasin;
Pois de la Caroline—500 sacs pois pour plant.
Farine—400 barils farine superfine de St-Louis, de l'Ohio et de l'Illinois, en magasin;
Riz—50 tierçons de choix de la Caroline
Pois du Canada—100 barils pois du Nord, en magasin;
Fèves rouges—Quelques barils, en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co,
19 mai 68 et 70 rue Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Chicora, arrivé de Bordeaux:
5 barriques vin rouge, vieux, pour familles
30 do do du dernier do
20 do do de bon ordinaire
30 barils vin blanc Haut Sauterne
9 do vinaigre blanc de Bordeaux.
A vendre par E LAMBERT,
19 mai 62 rue des Magasins

### Université de la Louisiane.
COLLÈGE. — ÉCOLE DE COMMERCE ET COURS PRIMAIRE.

LE collège est, quant à ce qui concerne les études littéraires et scientifiques, sous la contrôle de la faculté, qui est composée de la manière suivante:

C. W. SEARS, gradué de West Point, professeur de mathématiques et doyen.

LOUIS DUFAU, professeur de philosophie et d'histoire.

W. B. PECK, professeur de littérature anglaise et d'histoire.

GEORGE GESSNER, professeur de grec, de latin et d'allemand.

J. GENTIL, professeur de français et d'espagnol.

Les professeurs du collège font également les classes de l'école de commerce et du cours primaire.

L'administration, la discipline et la direction de l'établissement sont confiées à M. Louis Dufau, ancien président du collège de la Louisiane.

On reçoit des pensionnaires qui demeurent dans les bâtiments de l'Université et qui ne peuvent jamais sortir sans une autorisation spéciale.

Les externes doivent être présents à huit heures du matin et ne se retirent chez leurs parents qu'à six heures du soir.

Les classes continuent sans interruption pendant toute l'année—ce qui est avantageux aux familles qui ne peuvent voyager pendant l'été.

Les nouveaux arrangements qui ont été faits avec le conseil des administrateurs de l'Université assurent à cet établissement une stabilité qui doit engager les parents à ne plus envoyer au dehors leurs enfants pour y recevoir une éducation qu'on peut si bien leur donner ici.

S'adresser pour le prix de la pension, de la demi-pension et de l'externat, ainsi que pour tout autre renseignement, au siège de l'institution, rue Commune, encoignure Baronne, et à M.
15 mai LOUIS DUFAU.

### Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
16 mai 1857.

AVIS AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

AFIN que les installations soient convenablement faites dans les maisons, cette compagnie a donné des licences aux poseurs d'appareils de gaz suivants:

Cochran & Loeffler, 142, rue de Chartres,
Wm Sommer, 97, rue Baronne,
A. J. Dubrkoop, 134 rue du Cirque,
H. Quild, 214, rue St Charles,
J. M. Nobile, 29, rue Toulouse,
Wm Jenger, 62, rue du Cirque,

Qui seuls sont autorisés à placer des installations dans les maisons où le gaz est sujet à l'inspection de cette compagnie.

On est prévenu qu'il ne sera pas fourni de gaz aux personnes qui feraient poser ou réparer des appareils par d'autres maisons que celles ci-dessus désignées.

Toutes modifications ou réparations doivent être faites, après que notice en aura été donnée à la Compagnie, et qu'elles auront été soumises à une inspection.

Par ordre de la direction,
W. S. CAMPBELL,
16 mai—1m Surintendant

### A. DE LAMARTINE
**Cours familier de Littérature.**
**Ver. Hébert & Cie.,**
140 rue de Chartres,
AGENTS DIRECTS.

Extrait d'une lettre de M. de Lamartine.

"M. de Lamartine autorise Messieurs Ver Hébert & Cie, Libraires à la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis) à faire publier dans les journaux de la ville et de la campagne qu'ils sont ses seuls agents pour son cours de littérature.

"Signé A. DE LAMARTINE."

**AVIS.**

Les souscripteurs inscrits qui n'ont pu être encore servis recevront sous peu de jours la première année et tout ce qui a paru de la deuxième.

Nous engageons fortement les personnes qui désireraient s'abonner à cette magnifique publication à nous donner leurs noms sans retard si elles veulent le recevoir promptement.

Ver. HEBERT & Co, Agents,
16mai 140 rue de Chartres

### AVIS
*Département du Trésorier.*
21 avril 1857.

AVIS est par les présentes donné au public, que le 1er mai prochain, le Trésorier de la ville sera et sera prêt à percevoir les comptes de taxes de la ville pour 1856, sur les propriétés foncières, les esclaves, le capital et les meubles.
23av—1m ADAM GIFFEN, trésorier.

### Pommade pour faire pousser les cheveux,
**Mme JOURDAN,**
82 rue St Pierre, entre Royale et Bourbon.

OBLIGÉE de quitter la Nouvelle-Orléans pour cause de santé, désire trouver un acquéreur pour le secret de sa pommade. Le succès que cette pommade a eu de la chevelure a obtenu donne la certitude que l'acquéreur peut trouver dans son exploitation le succès d'une bonne affaire. 3 mai—6f

*MAGASIN DE MARCHANDISES SÈCHES,*
**A bon marché.**

### Théodore Danziger,
*Encoignure Robertson et Orléans,*
et No. 97, rue du Cirque.

AYANT acheté de forts lots de mousselines, jaconas, toiles, soieries noires, &c., à l'encan, il les offrira, Lundi 11 au courant, à très peu au-dessous du prix coûtant.

100 pièces de toile fine d'Irlande, valant dix piastres, à vendre à $5 la pièce.
Mousseline américaine, à 6 1/4 & 8 cts.
Mouchoirs batiste fil, brodés, à $3 valant de $8 à $10.
Corsets français de $1 50 à $3 pièce.
Calicots américains imprimés, bon teint, à 10 cents la verge.
Linge élégant d'été, pantalons et habits, à $3 le vêtement.
Il sera fait un escompte libéral aux marchands de la campagne qui achèteront au comptant.
11mai THEODORE DANZIGER.

### Entrepôt de tapis,
No 18, RUE DE CHARTRES.

NOUS avons en magasin un grand assortiment de TAPIS, tels que Médaillons, tapis de velours, Wilton, Tapis de Bruxelles, 3 plis, etc.
NATTES—300 rouleaux nattes blanches, à carreaux et de fantaisie, de 4,4 à 6,4.
TOILE CIRÉES, de 18 pieds et de toutes dimensions pour corridors, chambres, etc.
Egalement—Couvertures de tables et de pianos, stores, etc. Le tout est offert aux plus bas prix du marché.
27 avril—6 A. BROUSSEAU & Co.

TAPIOCA—100 sacs, à vendre par
E D BEACH,
18 av encoignure Chartres et Douane

POIVRE—100 sacs poivre de Sumatra, à vendre par JOSEPH H MARKS & Co
19 mai 76 et 78, rue Tchoupitoulas

CHAISES DE BORDEAUX OU PARIS
A vendre par J. & J. TARDOS,
6 mai 68 Vieille Levée

### Vente à grand sacrifice.

AYANT l'intention d'agrandir notre magasin pendant cet été, nous offrirons en vente, LUNDI 11 et les jours suivants, jusqu'à écoulement complet de notre stock, toutes nos marchandises au-dessous du prix d'importation.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Toiles blanche à.............. | 25c valant | 50c | |
| do de | 40c do | 60c | |
| Toiles imprimées de Cambrai.... | 25c do | 40c | |
| do do | 30c do | 50c | |
| do do do | 37 1/2c do | 75c | |
| Robes de barège satin couleur $7 | 00 do | $12 00 | |
| do do do | 9 00 do | 15 00 | |
| do do do do | 10 00 do | 18 00 | |
| Grenadines soie.............. | 11 00 do | 18 00 | |
| Argentine.................... | 10 00 do | 16 00 | |
| Soierie fantaisie.............. | 12 00 do | 18 00 | |

Garnitures brodées, bandes, manches, &c.,—excellents marchés.

Aussi.—Un Assortiment de couvertures, en mérinos et en laine, à 50 pour cent au-dessous du prix auquel elles pourront être obtenues l'automne prochain. C. C. W YLAND.
16mai—20 et 22 Rue Poydras & Carondelet.

### Harbertsmen, catéchismes, cuirs.
# L'ANGLAIS!

Cette langue riche, énergique, à grands et beaux caractères, la plus simple et la plus monosyllabique de toutes—

*Si mal parlée, si mal écrite*
par ceux-là mêmes qui croient la bien parler,
qui savent tout
excepté ce qu'ils devraient savoir:
*la véritable différence entre,*
"*Shall et will*—*may can et must*—*might et could*—*should*—*would*—
*la différence entre*
"Do et make—leave quit—robber thief—way road—bring fetch—mute, dumb—on, upon, lay, lie—sure certain—remember, recollect—middle, midst—go back, return—also, too—warm, hot, etc, etc....
*et une immense quantité*
*d'erreurs grossières commises journellement, telles que:*

"*Mary is the most beautiful of her sisters—*
*The father is the tallest of his children—*
*Have either of you a knife?*
*Did you arrive safely?*
*You and me will be scolded.*
*He can write as well as me.*
*She is a remarkable pretty girl—*
*You need not to run so fast.*
*He only reads English and not French,*
*Who has got some money? etc. etc....*

les trois-quarts des mots les plus simples
mal prononcés—
*tels que: "poor, pretty, appear, iron, woman, colonel, apron, biscuit, draught, half penny, discern, sacrifice, suffice, island, yacht, issue, circuit, diamond, board, etc. etc. etc.*
dont la vraie prononciation
n'est connue que d'un très-petit nombre.

# L'ESPAGNOL

riche, concis, doux, flexible, sonore et brillant, que cet le monde peut acquérir en très peu de temps.

# LE FRANÇAIS,

Cette langue de la haute société, des sciences, de la politique et de la discussion
**Parlée de tant de manières;**
Qui, le français à la Shakespeare,
Qui, un sot s'à la Schiller,
Qui, un idiome de rue, de café, de taverne, de coulisse.
tous prétendent à la fois être
*néologues et puristes,*
qui ne féminise les mots
"*éclair, empilâtre, épisode, omnibus, etc*.....
qui font masculins
"*atmosphère, anagramme, ébène, énigme, losange, offre, hart, orthographe, etc.*
**qui ignorent le pluriel de**
"*naval, banal, brutal, ideal, impartial, trivial, martial, etc*...
qui ignorent le féminin et le diminutif de *renard, ours, agneau, pigeon, aigle, serpent, coq, roi, etc*...
**qui ignorent le genre de**
"*amour, délice, couple, automne, gens, orgue, foudre, etc*....
**qui ignorent pourquoi**
sont masculins dans une acception et féminins dans une autre, les mots suivants:
"*espace, exemple, foret, guide, hymne, œuvre, office parallèle, pendule, période, satyre, sentinelle, trompette, etc. etc.*...
*Qui ignorent le nombre dans les mots composés, tels que:*
"Chef d'œuvre, coq à l'âne, coup de pied, garde-manger, grand'mère, vole-au-vent, porte-crayon,
*Qui viraient à tort*
En attendant ou tenez:
"Un mien jardin, un tien ami, une sienne robe, aucuns disent, aucun pensent, on n'est pas des juifs, on est jeunes, les bateaux ont passé chacun à son tour, etc....
*et qui commettent les erreurs suivantes:*
"Donne moi le—reproche nous le—renvoyez-moi le—qu'en veut, qu'en sait etc....
*Qui se croient le droit de dire,*
Vous maudites, vous dédites, vous contredites, vous médites.
*En ajoutant les locutions vicieuses;*
"Je bus du bon vin cette année, je dépensai de l'argent cette semaine, je déjeunai aujourd'hui de bonne heure—
*Et en soutenant hardiment,*
Qu'il est mal précieux, qu'il est *après* manger en disant, qu'il s'est *en allé* parce qu'il a laissé la clef *après* la porte, qu'il ne se rappelle pas de couleurs du mois, qu'il est 2 heures et quart qu'il va manger un petit pas et va sur les principes, en demandant excuse.
*En conjuguant naturellement*
les verbes "acquérir, mouvoir, bouillir, cueillir, faillir, absoudre, seoir, déchoir etc....
*Sans être embarrassé*
De trouver la différence entre
Au reste, du reste—au moins, du moins—car, parce que—en campagne, à la campagne—avant, devant—larmes, pleurs—pendant que, tandis que—avant de, avant que de—pire, pis—je m'en vas, vous dire, je vais vous dire.
**et tant d'autres discordances grammaticales, phrases équivoques, amphibologiques et bourdes—**
Constamment dans la bouche du peuple et même des personnes instruites
*Dont on se défera facilement*
En suivant pendant quelques semaines les cours théoriques et pratiques du

### Prof. BRETTE,
12.............rue St.Charles..............12
*où les langues étrangères,*
s'apprennent de la même manière que l'on a appris la langue propre—
*par une pratique bien soutenue.*
De même que nous nous apprenons en connaissant les lois du mouvement
De même que nous voyons sans connaître les principes de l'optique.
De même que les langues se sont formées avant les grammaires.
*De même la pratique doit toujours marcher avant la théorie.*
Sans quoi dégoût et pas de succès
**Cours des trois langues**
Pour les dames, les messieurs et les enfants pas au-dessous de 12 ans. 1 mai

### AUX DAMES.
CHANGEMENT DE MAGASIN.
**Magasin de nouveautés bien connu, de feu Mme Taber.**

MLLE Ts DETEE, qui a succédé à Mme G. Taber, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'elle a transporté son magasin du No 92 rue de Chartres, au No 166, RUE DU CANAL, où elle aura constamment un assortiment complet de tous les articles pour les travaux d'aiguille et les broderies. 18 mai—6f

### Collége Commercial de Dolbear.
No 106, rue du Canal

Le français, l'espagnol, l'allemand, l'anglais, l'arithmétique, la géométrie, l'arpentage, la navigation, l'écriture, la phonographie, la tenue des livres, etc, sont enseignés par des professeurs distingués.

Il y a un appartement et un professeur pour chaque branche. De nouvelles classes seront ouvertes cette semaine. RUFUS DOLBEAR,
18mai No 106, rue du Canal.

### CHAMPAGNE
**DELBECK & DE BERGHES.**

MONSIEUR P. CAZENAVE nous ayant transmis l'agence à la Nlle-Orléans de l'excellent vin de Champagne provenant des caves de Messieurs Delbeck & de Berghes de Reims, nous annonçons au public et particulièrement aux connaisseurs et aux dégustateurs que nous venons de recevoir un petit envoi de ces vins, lesquels sont de beaucoup supérieurs à tout ce qui est généralement importé sur notre marché.

A vendre par FAURES & NORMAN,
11mai 33 et 35 rue Royale.

### Hotel de la Passe Christian,
(*Ancien Hôtel de Montgomery.*)

Cet hôtel pourra recevoir les touristes dans la première semaine de juin. Le soussigné l'a fait complètement réparer et peindre, et il n'épargnera rien pour satisfaire les pensionnaires. JOHN McDONNALL, propriétaire.
16mai—1m

A VENDRE, avec facilité pour le paiement, une grande et belle maison de construction récente, située encoignure Camp et Julie.
S'adresser à M. H. GENTILLON, Négociant,
16mai—8 Encoignure Girod et Baronne.

ATTENDU par le navire Pas de Barcelone—50 pipes vin rouge de Catalogne très corsé; 50 barils vin de Porto.
A vendre par LANATA FRERES,
16 mai 9 et 11, rue Jefferson

PRODUITS d'Italie—10 caisses essence de Portugal; 10 do essence de Bergamotte; 15 caisses gomme arabique de 1er choix, 2 caisses pistaches; 50 douzaines chaises en bois d'acajou; 3000 carreaux pour le carrelage.
A vendre par LANATA FRERES,
16mai 9 et 11 rue Jefferson

VERMICELLI—100 caisses vermicelle frais d'Italie, reçu par la voie de New-York; 300 do do, 100 boîtes pâte fine do; 100 do cédrat frais do
A vendre par LANATA FRERES
16mai 9 et 11 rue Jefferson

CONFITURES de la Havane.—Les soussignés reçoivent en ce moment un assortiment de confitures de la Havane, en bocaux et boîtes de toute grandeur.
A vendre par DUNTZE & IKEN,
16 mai encoignure Royale et Conti

GOUYAVE—20 boîtes 1er choix en débarquement et à vendre par J VIOSCA Jr,
16mai 29 rue Conti

ATTENDU par le navire Ferruccio de Marseille—20 barriques vin rouge de Bergasse; 50 barils vin do Porto; 100 barils vin de Madère; 200 caisses sirop d'orange; grand et petit modèle; 300 do vermouth Mailly, Prat & Co; 300 do vin muscat de Frontignan; 500 paniers huile d'olive surfine en petites et grandes bouteilles; 200 jarres de numéros 1, 2, 3, & 4; 3000 bouteilles vides à marasquin; 500 caisses vermicelli et macaroni d'Italie; 500 boîtes thon à l'huile; 200 douzaines chapeaux paille de Florence.
A vendre par LANATA FRERES.
16 mai 9 et 11 rue Jefferson

PRODUITS d'Espagne.—100 demi pipes vin de Catalogne marque Font.
25 quarts do do marque Font.
25 do do O'Porto do
5 demi pipes malloroa
10 balles de 15 milles bouchons pointus
10 do 15 do do reguliers
100 potiches huile d'olive,
Attendu, par le brick Antonia de Barcelone à vendre par J VIOSCA Jr,
16 mai 29, rue Conti

ATTENDU par les navires John Curtis et Content de Bordeaux: 30 barriques vin rouge St Julien; 50 barriques vin rouge vieux Margaux Médoc; 300 caisses de 12 bout. vin rouge St Julien Médoc, 600 do do do blanc Haut Sauterne; 100 caisses sardines à l'huile en 1/2 et en 1/4 de boîtes de Nantes; 2 caisses truffes; 50 fûts vieille eau-de-vie Comèe et Martin de La Rochelle, 5 boucauts de petites poires et de pêches; 150 caisses de 12 bouteilles absinthe suisse de Berger; 15 barils absinthe suisse marque supérieure; 4 do kirchwasser; 50 caisses griottes d'Angers, à vendre par LANATA FRERES,
16 mai 9 et 11, rue Jefferson

VINS en barriques et en caisses—
250 barriques bon vin rouge ordinaire,
25 do vieux vin rouge,
25 do vin blanc Haut-Sauterne,
20 barils de do
250 caisses vin rouge St-Julien Médoc, Gruau Larose et Chateau Margaux
25 caisses muscat de Frontignan.
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
16mai 27, rue St-Louis

DIVERS—50 caisses anchois français,
25 do bouteilles à madère, Porto etc,
100 paniers de vieux,
50 caisses aux fleurs d'oranger,
25 caisses de bouteilles de rouge,
200 paniers huile en grandes et demi bouteilles,
25 caisses absinthe E Pernod.
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
16mai 27 rue St-Louis

### ATTENTION.

Nous appelons l'attention du public sur la vente d'esclaves qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, par le ministère de MM. J. A. Beard & Co, encanteurs. Parmi ces esclaves se trouvent des nègres de champ, des domestiques de maison, de cuisinières, blanchisseuses, &c.

Voir l'avis publié dans un autre partie du journal.

BEAUX MULETS ET CHEVAUX.—M. Thos. J. Spear, encanteur, vend aujourd'hui, à midi, aux écuries de M. A. Garnett, au coin des rues Commune et Remparts, de beaux mulets accoutumés au harnais, deux paires de magnifiques de voitures, appareillés, sept beaux chevaux de famille et bons trotteurs. La vente est sans aucune réserve et invite l'attention des acheteurs, ces animaux comptant parmi les meilleurs qui soient sur le marché. Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

**Marchandises sèches.**

L'attention des acheteurs est appelée à la vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui 21 courant, à 10 heures, au magasin d'encan de H Peychaud & Co. No 28, rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

Conditions libérales à la vente.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente à l'encan par catalogue, de vins, eau-de-vie, huile, sardines, cafés, épices, liqueurs &c, qui doit avoir lieu à 10 heures aujourd'hui au No 47, rue des Magasins, pour clore diverses consignations.

L'attention des pharmaciens, spéculateurs et autres est appelée sur la vente à l'encan de Quinine qui doit avoir lieu au magasin No 47 rue des Magasins à 10 1/2 heures aujourd'hui pour clore une consignation.

**Ventes à l'encan par J A. Beard & Co.**

Mai 21—Famille d'esclaves, nègres de champ, cuisiniers, blanchisseuses et repasseuses.

Mai 22—Facture de vins délicats et de [illegible]

Mai 26—Terrain de valeur propre à bâtir, rue de la Levée, 3me district—Vente à un long crédit de terrains propres à bâtir, rue Washington—Terrains propres à bâtir à Jefferson City

Mai 25—Terres en la paroisse de St Charles, pour le compte de la succession de J. M. [illegible] —Belle résidence pour famille dans le 4me District, pour le compte de la succession de J. B. E. Fortis—Propriété vague rue Tchoupitoulas et propriété améliorée rue Jersey, le tout pour le compte de la succession de Jacob Moock—Terrain propre à bâtir à l'angle des rues Live Oak et Ste Marie près le marché ou la rue des Magasins—Magasin de briques à 4 étages, rue de la Nouvelle Levée—Terrain propre à bâtir, rue Fulton pour règlement de compte—Belles résidences rue Nayades—Propriétés de valeur rues Annonciation, Girod et de Marché, pour liquidation—Jolie Villa à la Baie St Louis.

Mai 26—Fonds, installation et baux du restaurant et de [illegible], rue [illegible], aussi des actions du grand chemin de fer de Jackson, le tout pour le compte de la succession de Sam Weir

Mai 27—Vente par ordre du syndic des créanciers de A. G. Rogers & Co, de propriétés foncières, terres de choix au Texas, banc d'église, et actions de Compagnie, etc.,—Magasins de choix, rues Carondelet et du Camp, magasin sur la place du Commerce et le local occupé par le Club de la Nlle Orleans, rue St Charles, pour cause de départ—Emplacement avantageux pour résidence à Jefferson City, près des chemins de fer des Avenues Nayades et Carrollton.

Mai 28—Immeubles de maison de choix, pour le compte de la succession de A. F. Simpson.

Mai 29—City Bonds et Actions de Chemins de fer et autres, etc, pour le compte de la succession de John L Fink.

Mai 30—Propriétés améliorées et vagues, dans le 4me district de la Nouvelle-Orléans et au faubourg Plaisance, ville de Jefferson, et ailleurs, pour le compte de la succession de Jacob Moche

Délicieuse propriété sur la Grande Isle, ci-devant résidence du gén. De Buys.—Propriété très convenable pour une auberge, une vacherie, rue Sixième, 4me district—Maison et terrain rue St Thomas—Grande résidence et magasin, rue Julie, rue la Nouvelle Levée—Propriétés améliorées et vagues dans le 4me district et à Jefferson City—Résidence rue Derbigny, 2me District—5 terrains à l'angle des rues Euphrosine et Maria, près du Nouveau Bassin—Résidence en bois à deux étages rue Laurel

Juin 4—Biens fonciers rues St Charles, Front, Julie et Tchoupitoulas, succession de Samuel J Peters, vente par licitation.

Juin 6—Propriété rue de la Nouvelle Levée, entre Celeste et St James, vente, par autorité de justice—Propriétés foncières faubourg Tremé, Cheval Pluvier, Foucher et du Marché, réservée et parts de compagnies de chemins de fer, Jackson et des Opelousas, le tout pour un partage—Terres autres de valeur dans la paroisse St-Bernard pour un règlement de compte.

Juin 11—Terrain de valeur propre à bâtir sur le Triton Walk, pour le compte de la succession de James Wright.

Juin 13—Propriétés améliorées au faubourg Lafayette et Livaudais, pour le compte de la succession de Caroline Dunn & Geo Stevens, etc, défunt marié.

Juin 20—Propriétés améliorées et vagues dans le 2me District et Jefferson City et faubourg pour le compte de la succession de John D. Fink—Propriété améliorée rue Céleste et deux terrains derrière la dite propriété et faisant face à la rue St James pour le compte de la succession de Robt Gray.
Voir aux annonces

### Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société en commandite sous la raison ULGER LAUVE, pour les affaires dans cette ville, par acte passé aujourd'hui par-devant Théodore Guyol, notaire public.
ULGER LAUVE,
associé pour la gérance en général
M J BUJAC
associé en commandite
Nlle Orléans, 4 mai 1857.

M. P. M. NICE est chargé de ma procuration générale, par acte passé aujourd'hui par-devant Théodore Guyol, notaire public. ULGER LAUVE.
Nlle-Orléans, 4 mai 1857.

### ULGER LAUVE.
*Courtier de billets, d'actions et de change.*
6mai—6f No 80 rue Carondelet, Bureau du fond

**Maison avec jardin à louer.** No 121, rue St Louis. S'adresser à
A. STURZENEGGER & FTERNOD,
22av 47, rue de Chartres, au premier

### Moitié de maison à louer.

A louer, pour en prendre possession immédiate, la moitié de la maison No 241 rue Bourbon, entre les rues St Anne et Dumaine. S'adresser sur les lieux 11 mai

### Filtres et Réfrigérants,
**POTS A GLACE, &c**

LE FILTRE DE FOSTER qui de l'eau la plus boueuse, donne en un jour 12 à 75 gallons de l'eau la plus pure. Ce précieux article devrait se trouver dans toutes les maisons, tous les hôtels et bateaux à vapeur. C'est un fait qu'admettent tous ceux qui en ont fait usage depuis cet été.

**Réfrigérants**—Un grand nombre de variétés.
**Pots à glace**—En grand [illegible]
**Boites en ferblanc**, à couvercle adhérent—toutes grandeurs.
A vendre par HENDERSON & GAINES,
Marchands d'articles de ménage
29 avril—1m 94, rue du Canal

### Le Monde illustré,
JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Prix de l'abonnement $7, frais de poste compris.
ON S'ABONNE CHEZ
G COPPENS & Co, Agents,
16 mai—1m 58 rue de Chartres

### Tamarin.

200 BARILLETS de TAMARIS en conserve, récemment reçus de la Martinique par le brick Brownsville.
A vendre, à des conditions libérales par
J. B. PIONIOLO,
No 10, rue Front,
5 mai—15 entre les rues Gravier et Douane

### HOTEL BELLOUARD
*A la baie St-Louis.*

Cet hôtel avantageusement connu depuis bon nombre d'années est maintenant sous la direction de Mme A. Daspit. Rien n'a été épargné pour en rendre le séjour agréable aux touristes. La cuisine est confiée à un chef habile, de sorte que la table ne laissera jamais rien à désirer. Mme Bellouard passera l'été à l'hôtel et y rendra comme par le passé utile aux pensionnaires. 30av—30

### ACCOUCHEUSE.

MME FERARI, accoucheuse reçue par la Faculté de Médecine de Paris, a l'honneur d'informer qu'elle vient de transférer son domicile rue des Remparts No 181, encoignure Orléans. 5mai—1m

### AVIS
**Aux consommateurs de Kerosene et de Camphine.**

AYANT été informés qu'on cherche à introduire comme étant de le Kerosene un certain liquide aussi dangereux que la camphine, nous allons ressembler par la couleur, nous donnons avis que nous poursuivrons les vendeurs qui lui donnent ce nom, et que nous les rendrons responsables de tous dommages qu'ils pourraient nous occasionner.

La Kerosene ou huile de charbon, qui remplace le camphine, est d'une couleur jaunâtre et n'offre aucun danger.

B. NAUTRE & Co. 25, rue Condé,
Agents pour la Compagnie d'Huile de Kerosene.
13 mai—3f

PENDANT mon absence de cette ville M. Jos. CHARLON est chargé de ma procuration.
11 mai P. MALLARD

### Voiture à vendre.

Une bonne VOITURE DE FAMILLE, à vendre, à très bas prix au
No 31, rue de la Commune,
5 mai—25f au premier.

### A vendre.

30 beaux et gros mulets dumptés, à vendre par DAVID ADAMS.
Empire Stables, encoignure Jackson et Tchoupitoulas, 4me district, N. O.
7mai—15

### 4me Justice de Paix.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, qu'ayant été élu Juge de la 4me Justice de Paix de la paroisse d'Orléans, il est maintenant dûment commissionné et qualifié. Le siège de sa cour est établi au même local que celui de son prédécesseur, l'Hon. F. Catogue, No 10 Batisses Pontalba, rue St Pierre. GUY DUPLANTIER,
6 mai—1m Juge de Paix

### BANQUE D'AMERIQUE.

AVIS est par le présent donné que le fonds capital de cette Banque a été fixé à $5,000,000 pour entrer en opération, et qu'il sera subséquemment porté à UN MILLION.

Les livres sont actuellement ouverts, sous la surveillance des commissaires nommés plus bas, au bureau de la Compagnie du chemin de fer des Opelousas et de la Nouvelle Orléans, encoignure Levee et St Pierre, aussi dans les études de M. Edward Barnett et Edward G Gottschalk, notaires publics en cette ville, rue Royale, Nos 75 et 87, ces livres, ainsi qu'il est dit plus haut, sont ouverts pour recevoir de nouvelles souscriptions. Ils resteront ouverts jusqu'au 31 juillet prochain, à moins que le capital d'un million ne soit souscrit avant cette époque.
JOHN HUGHES,
J. VIOSCA,
4 mai—au 1aout GEORGE FOSTIS Jr.

### A louer pour cause de départ.

RAYMOND, âgé de 21 ans, domestique un maison et parfait cocher.
ARTEMISE, âgée de 19 ans, parfaite couturière en robes.
PHILOMISE, âgée de 15 ans, bonne couturière en robes.
AMELIA, âgée de 13 ans, bonne domestique de maison
S'adresser au No 159 rue de l'Esplanade.
11mai—1s

*Reçu par les navires Nurnberg et Baden, du Havre.*

### Un magnifique assortiment
## D'ARTICLES DE PRINTEMPS.

EVENTAILS FANTAISIE en papier et en toile, façon plume, et autres.
GANTS ET MITAINES en fil uni et brodé.
FRANGES, galons et garnitures en coton blanc.
RUBANS unis et façonnés.
MOUCHOIRS, broderies, dentelles.
CHEMISES, cravates, &c. &c.
Et une grande variété d'art. de fantaisie.
F. RIMAILHO & CO
80, rue de Chartres entre Bienville et Conti.
5mai—1m

### Dissolution de société.

LA société existant jusqu'ici sous la raison A. POINCY & Co, est dissoute aujourd'hui, d'un commun accord. L'un ou l'autre des associés en règlera les affaires. A. POINCY,
JH. LOMBARD.
Nouvelle Orléans, 1er mai 1857.

LE soussigné continuera le même genre d'affaires que l'ancienne société, sous la raison A. Poincy.
A. POINCY.
Nouvelle Orléans, 1er mai 1857. 1 mai—1m

VANILLE—Une boîte vanille à vendre par
BRUGUIERE & Co,

### LOTERIES DE SWAN & Co.
TIRAGE TOUS LES SAMEDIS
**Gros Lot,**
# $50,000!

*Prix du billet, $10 seulement.*

*Classe 34—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Géo. le [illegible] mai 1857.*

Le succès qu'ont obtenu [illegible] de nombres simples, et la grande demande [illegible] ont engagé les Directeurs, S. SWAN & Co, à [illegible] les samedis pendant toute l'année.

Les loteries suivantes seront tirées dans le mois d'avril 1857:

Classe 34—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Géo, samedi 9 MAI 1857.
Classe 36—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Géo, samedi 16 MAI 1857.
Classe 37—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Géo, samedi 23 MAI 1857.
Classe 38—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Géo, samedi 30 MAI 1857.

SUR LE PLAN DE NOMBRES SIMPLES

**Trois mille deux cent quatre-vingt-dix lots!**

Plus d'un lot à chaque dix billets
**30,000 billets!**
MAGNIFIQUE PLAN!
**Pour être tirée**

**Tous les Samedis, dans le mois de Mai**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 Lot de........ | $ 50,000 soit | ......... | 50,000 |
| 1 do | 20,000 | ......... | 20,000 |
| 1 do | 10,000 | ......... | 10,000 |
| 1 do | 10,000 | ......... | 10,000 |
| 1 do | 5,000 | ......... | 5,000 |
| 1 do | 5,000 | ......... | 5,000 |
| 1 do | 5,000 | ......... | 5,000 |
| 1 do | 2,500 | ......... | 2,500 |
| 1 do | 2,500 | ......... | 2,500 |
| 1 do | 2,500 | ......... | 2,500 |
| 1 do | 2,500 | ......... | 2,500 |
| 1 do | 2,500 | ......... | 2,500 |
| 1 do | 1,000 | ......... | 1,000 |
| 1 do | 1,000 | ......... | 1,000 |
| 1 do | 1,000 | ......... | 1,000 |
| 1 do | 1,000 | ......... | 1,000 |
| 1 do | 1,000 | ......... | 1,000 |
| 100 do | 100 | ......... | 10,000 |
| 100 do | 50 | ......... | 5,000 |

APPROXIMATIONS.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 4 Lots de $225, approx. de | $50,000 soit | | $900 |
| 4 do | 150 | do | 20,000 | 600 |
| 4 do | 80 | do | 10,000 | 400 |
| 12 do | 50 | do | 5,000 | 600 |
| 24 do | 30 | do | 2,500 | 720 |
| 20 do | 25 | do | 1,000 | 500 |
| 3,000 do | 20 | soit | | 60,000 |

3,290 lots s'élevant à........................ $[illegible]

Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2 50
Huitième, $1 25.

PLAN DE LA LOTERIE.

Les numéros 1 à 30,000, correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes en fer-blanc et mis dans une roue.

Les premiers 215 lots, imprimés et entourés de la même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées, on tire un numéro de la roue des numéros, et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés au public, et enregistrés par les commissaires qui inscrivent le lot en regard du numéro. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

**Approximations**—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagneront les 18 premiers lots, auront droit aux 72 lots d'approximation, d'après le plan.

Les 3000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre de numéro qui gagnera le lot de $50,000. Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $50,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le dernier chiffre est 1 ont droit à $20. Si le numéro se termine par 2, tous les billets dont le dernier chiffre est 2 ont droit à $20, et ainsi de suite jusqu'à 0.

On vendra des certificats de paquets aux taux suivants, c'est à dire le risque

Certificat d'un paquet de 10 billets entiers...... $80
do do de 10 demi billets...... 40
do do de 10 quarts de billets....
do do de 10 huitièmes de billet 10

**En demandant des billets ou des certificats**

Faites-nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle.

Les acquéreurs peuvent avoir des billets divisés par la chiffre qu'ils désireront.

La liste des numéros gagnants et des lots sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Les acheteurs sont priés de signer lisiblement et faire connaître leur bureau de poste, le comté et l'Etat qu'ils habitent.

Souvenez-vous que chaque lot est tiré et payé en plein, sans déduction.

Tous les lots de $1,000 et au-dessous sont payés immédiatement après le tirage. Les autres sont payés au bout de trente jours, comme d'usage.

Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

On peut adresser les demandes de billets ou certificats à SAMUEL SWAN, boîte S, 50, bureau de poste, Nlle-Orléans, à
S. SWAN & Co, Atlanta, Géo,
ou à S. SWAN, Montgomery, Ala.
25 av—vtl. et camp.

### Habillemens d'été
DANS L'IMMENSE MAGASIN
DE
## ALFRED MUNROE & CO,
No 36, rue des Magasins,

ON trouve le stock le plus complet de BEAUX VÊTEMENTS DU DERNIER GENRE, qui aient jamais été offerts au Sud.

Il est impossible d'énumérer les différents articles, mais en voici les PRINCIPAUX

**Habits de printemps et d'été.**

REDINGOTES ET SACS—de drap simple.
" " casimir de fantaisie croisé,
" " cachemire de fantaisie,
" " drap Napoléon de fantaisie,
" " de fantaisie et alpaca noir,
" " de drap d'été,
" " de bombazine et barbour,
" " de coutil et de fantaisie à dessins,
" " de coutil français à raies,
" " de pongée à raies et couleurs de mode.

**Pantalons de printemps et d'été.**

PANTALONS—doeskin simple noir,
" cassimir de fantaisie,
" tricot croisé,
" cachemire simple et tweed,
" de drap Napoléon de fantaisie,
" drap d'été noir, français, super,
" coutil fil à dessins et de fantaisie,
" coutil français à raies,
" piqué de couleur de mode.

**Gilets de dessous de printemps et d'été.**

GILETS DE DESSOUS—Piqué blanc super, droits et croisés,
" casimir simple, droits et croisés,
" cachemire et tweed simple, do
" coutil à raies, do do
" bombazine noir et couleur, do do

**Linge de peau, pour le printemps et l'été, etc.**

CHEMISES—toile et mousseline, garanties, tous genres,
" de peau, gaze et mérinos, un magnifique assortiment,
" de peau, gaze, un magnifique assortiment,
" de peau, fil de Lisle, un magnifique assortiment.
CALEÇONS—fil de Lisle tout et mousseline.
MOUCHOIRS—toile et soie, bretelles, gants, chaussettes.
CRAVATES et nœuds, mouchoirs et cols.
MALLES—valises, sacs de voyage, parapluies,
VÊTEMENTS et art cire en caoutchouc, tous genres
VÊTEMENTS D'ENFANTS TOUS GENRES.

Le tout forme le meilleur assortiment de beaux et beaux vêtements et de linge de peau qu'on ait jamais offert dans cette contrée.

Venez examiner et juger par vous-mêmes, AU MAGASIN À PRIX FIXES de
ALFRED MUNROE & Co,
No 34, rue des Magasins,
4mai encoignure Nord-Est de la rue Gravier

### LIBRAIRIE FRANÇAISE.
**Ver. HEBERT & Cie.**
140..............rue de Chartres..............140

REÇU par le navire Baden une facture importante de nouveaux ouvrages reçus pour la bibliothèque et des meilleurs auteurs français.

Nous engageons les amateurs de bons livres à faire une visite à la Librairie de
Ver HEBERT & Cie

*Avis aux abonnés des diverses publications françaises:*

Les numéros du mois d'avril ont arrivés par le Prometheus.

Aussi que: Plusieurs nouveautés littéraires.
15 mai

### Histoire du Consulat et de l'Empire,
*PAR A. THIERS.*
Librairie Française de
**Ver HEBERT & Cie.**
140, rue de Chartres.

NOUS avons l'honneur d'annoncer aux souscripteurs à l'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE que le steamer Prometheus nous a apporté le **15me volume de cet ouvrage** et qu'il est prêt à leur être délivré. 16mai

### TARIF
**Ou droits de Douane payables sur les marchandises et les objets**
qui seront importés aux Etats-Unis d'Amérique à partir du
**1er juillet 1857,**
Conformément à l'acte du Congrès approuvé le 3 mars 1857; contenant également toutes les *Circulaires et tous les décrets récents du Département du Trésor.*
Relativement au COMMERCE et du REVENU.
**Tables des poids, des mesures, des monnaies étrangères, etc,**
Réduits au cours des Etats-Unis, par
E. D. OGDEN, commis aux entrées,
Douane du port de New York.
A vendre par V. DUREL & Co,
15 mai 37, rue de Chartres

### DEMANDE.

ON demande une dame de comptoir parlant bien l'Anglais et le Français, pour être employée dans un magasin. On exige de bonnes recommandations. S'adresser à N. ROY & Co,
17 avril—3 51 rue de Chartres

DEMANDE.—On désire trouver une dame ou demoiselle, parlant anglais, pour s'occuper de la vente et de confection, dans un magasin d'articles de l'enfance.

On demande aussi, une apprentie.
S'adresser au No 102, rue Royale. 30av

### JOHN CULBERTSON,
AVOCAT ET CONSEILLER,
No 53, Passage de la Bourse St-Louis,
3janv—1an Entre les rues Conti et Bienville

### SEINES, EPERVIERS ET TREMAILLES

A VENDRE en gros et en détail au plus BAS PRIX de la place, un très grand assortiment de SEINES, EPERVIERS et TREMAILLES en fil très fort de chanvre et coton, à mailles ouvertes, petites et très petites, pour chevrettes, dans toutes les dimensions, avec chaînes rendues des affaires, RÉDUITS [illegible] PRIX
F. LEVERRIER, rue de Chartres,67,
29 janv entre Bienville et Conti

JAMBONS de Westphalie—En débarquement des navires Bremen et Herman, arrivés de Brême 250 jambons de Westphalie supérieurs,
A vendre par DUNTZE & IKEN,
15 mai encoignure Royale et Conti

20 tierçons miel de la Havane à vendre par
P. LESAGE & FRERES & Co,
15 mai Encoignure Royale et St-Philippe

SARDINES à l'huile—100 caisses sardines à l'huile de la marque R Guilloux, à vendre par
13 mars BRUGUIERE & Co, 136 [illegible]

PORTER ET ALE—30 tierçons porter Barklay & Perkins;
30 barils ale de Burton, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par ANTHENE THOMAS,
13 mai rue Gravier

CIGARES DE LA HAVANE—Un fort lot de cigares de la Havane, de grosseurs convenables et des marques de premier choix, venant d'être reçu par le brick Taliolah, en magasin et à vendre par
CABALLERO & BANUALDO,
No 66, Vieille Levée
15mai entre les rues Douane et Bienville

ATTENDU par les navires Content, Palmier et John Curtis, de Bordeaux:
120 barriques vin rouge, cotes de Fronsac
40 do do do St Julien
A vendre par J M CURIEN,
15 mai 35 rue Toulouse

ALCOOL—100 barils alcool de Kellogg & Foote de Cincinnati, en magasin et à vendre par
BERNARD TURPIN,
13 mai—8 66, Vieille Levée

JUS DE GRAPPE—[illegible] caisses de la marque Apport, à vendre par ANTHENE THOMAS,
15mai 9 rue Gravier